



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

## **Journal des débats**

**de la Commission permanente  
de l'aménagement du territoire**

**Le lundi 17 mai 2010 — Vol. 41 N° 45**

Interpellation: La situation économique  
et sociale de la Gaspésie

**Président de l'Assemblée nationale:  
M. Yvon Vallières**

---

**QUÉBEC**

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats des commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00 \$
Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles	50,00 \$
Commission de l'aménagement du territoire	100,00 \$
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 \$
Commission de la culture et de l'éducation	100,00 \$
Commission de l'économie et du travail	100,00 \$
Commission des finances publiques	75,00 \$
Commission des institutions	100,00 \$
Commission des relations avec les citoyens	25,00 \$
Commission de la santé et des services sociaux	75,00 \$
Commission des transports et de l'environnement	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec  
Distribution des documents parlementaires  
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85  
Québec, Qc  
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754  
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:  
[www.assnat.qc.ca](http://www.assnat.qc.ca)

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec  
ISSN 0823-0102

## Commission permanente de l'aménagement du territoire

Le lundi 17 mai 2010 — Vol. 41 N° 45

### Table des matières

Exposé du sujet M. Pascal Bérubé	1
Réponse de la ministre Mme Nathalie Normandeau	3
Argumentation	4
M. Pascal Bérubé	4
Mme Nathalie Normandeau	5
M. Georges Mamelonet	6
M. Pascal Bérubé	7
Mme Nathalie Normandeau	8
M. Georges Mamelonet	9
M. Pascal Bérubé	10
Mme Nathalie Normandeau	11
M. Georges Mamelonet	12
M. Pascal Bérubé	13
Mme Nathalie Normandeau	14
M. Georges Mamelonet	15
M. Pascal Bérubé	16
Mme Nathalie Normandeau	17
M. Georges Mamelonet	17
Conclusions	18
Mme Nathalie Normandeau	18
M. Pascal Bérubé	20
M. Norbert Morin, vice-président	

Le lundi 17 mai 2010 — Vol. 41 N° 45

**Interpellation: La situation économique et sociale de la Gaspésie***(Quatorze heures quatre minutes)*

**Le Président (M. Morin):** Bonjour. Bon après-midi. En ce lundi très ensoleillé, nous sommes à une interpellation. Je déclare la séance la Commission de l'aménagement du territoire ouverte. Comme à l'habitude, vérifions nos cellulaires. Le président va commencer par voir si... Oui.

La commission est réunie afin de procéder à l'interpellation du député de Matane à la ministre des Ressources naturelles et de la Faune et ministre responsable de la région de la Gaspésie—Les Îles-de-la-Madeleine sur le sujet suivant: La situation économique et sociale de la Gaspésie.

Mme la présidente, y a-t-il des remplacements?

**La Secrétaire:** Oui, M. le Président. M. Pagé (Labelle) sera remplacé par M. Bérubé (Matane).

**Le Président (M. Morin):** Merci, chère madame. Donc, je vous rappelle brièvement le déroulement de l'interpellation. Dans un premier temps, le député de Matane aura un temps de parole de 10 minutes pour sa déclaration d'ouverture, suivi ensuite de la ministre, qui disposera d'un temps de parole équivalent. Par la suite, des périodes de cinq minutes seront allouées selon la séquence suivante: un député de l'opposition officielle, la ministre et un député du groupe formant le gouvernement. Finalement, 20 minutes avant la fin de l'interpellation, j'accorderai 10 minutes de conclusion à la ministre, suivies d'un temps équivalent au député de Matane. Je précise que, si un intervenant n'utilise pas totalement son temps de parole de cinq ou de 10 minutes, cela ne réduit pas pour autant la durée de l'interpellation.

Enfin, je vous rappelle que le débat ne peut, à moins d'un consentement, dépasser 16 heures. Mais, comme j'ai consentement, ainsi, comme la séance a débuté à 14 h 3, elle terminera à 16 h 3.

Sur ce, mon cher M. le député de Matane, vous avez la parole pour les 10 prochaines minutes.

**Exposé du sujet****M. Pascal Bérubé**

**M. Bérubé:** Merci, M. le Président. Alors, Mme la ministre responsable de la région, M. le député de Gaspé ainsi que les gens qui vous accompagnent, que vous pourrez identifier tout à l'heure, je suis heureux d'être avec vous aujourd'hui. Je suis accompagné de M. Ghislain Miousse, qui est attaché politique dans ma circonscription, ainsi que M. Guillaume Fillion, qui est chercheur à l'aire parlementaire de l'opposition officielle.

Alors, j'ai demandé cette interpellation comme député de la Haute-Gaspésie, comme Gaspésien, au nom des citoyens gaspésiens qui se tournent vers l'opposition pour poser des questions essentielles sur notre vie collective. Ils ont des inquiétudes, ils ont également des espoirs et ils souhaitent pouvoir interpellier le gouvernement. Et parfois les réponses tardent à venir, parfois ils n'ont pas

l'opportunité d'avoir un accès privilégié à une ministre. Alors, je me ferai un peu leur relayeur et je poserai des questions importantes au nom des citoyens, des citoyens qui, maintenant, avec les technologies modernes, nous écrivent, que ce soit par courriel, sur *Facebook*, nous téléphonent également.

D'ailleurs, on avait l'occasion de lire un reportage dans notre journal *Graffiti* en Gaspésie qui parlait des nouvelles technologies qui sont en train de changer de nos vies, on en parlera un peu plus tard. Et ces citoyens-là se confient sur des enjeux qui sont importants pour eux, alors c'est le rôle de l'opposition... Seul député du Parti québécois présentement sur le territoire de la Gaspésie à remplir ce rôle, et je le fais avec grand plaisir sur un sujet important, la situation économique et sociale de la Gaspésie, une région qui tient à coeur à l'ensemble des Québécois, une région qui représente un joyau extrêmement précieux. C'est la région de bien des souvenirs de Québécois qui en ont fait le tour, qui y ont vécu, la région également de René Lévesque et de combien de grands Gaspésiens qui, tant sur le territoire qu'à l'extérieur, continuent de briller.

Alors, si on rappelle les dernières années, cette volonté essentielle qu'il fallait donner à la Gaspésie, elle s'est manifestée notamment à travers le plan de relance de la Gaspésie. Et le plan de relance de la Gaspésie, c'était une volonté ministérielle au plus haut niveau de faire en sorte d'intervenir de façon particulière pour la région. Et ces interventions-là ont pris place dans différents comités ministériels, mais le principal geste d'importance, quant à moi, c'était que le premier ministre du Québec était le président du plan de relance de la Gaspésie. C'était M. Lucien Bouchard, ensuite M. Bernard Landry, et le message qui a été envoyé aux Gaspésiens, c'est que, sous le Parti québécois, la volonté venait d'en haut. C'est le premier ministre qui présidait ces comités-là, et ça se passait d'une façon horizontale, et on s'assurait que les dossiers importants qui étaient ceux de la Gaspésie puissent arriver au Conseil des ministres par le premier ministre. Évidemment, on savait que la situation était difficile, mais l'important, c'était qu'on ait cette volonté-là. On ne réussissait pas tout, mais la volonté était là. Et je ne veux, bien sûr, pas occulter toutes les difficultés qu'on peut avoir en Gaspésie, mais je souhaite vraiment que cette volonté soit partagée. On représente présentement l'opposition officielle, et j'ai souvent fait des appels au gouvernement pour qu'il puisse bonifier son support à la Gaspésie.

Alors, ça a donné des résultats dans bien des domaines, les créneaux d'excellence, les projets ACCORD, des projets d'investissement, des investissements qui se sont réalisés, des emplois, mais surtout une volonté qui a donné de l'espoir à la Gaspésie. D'ailleurs, un journaliste très respecté de notre région, qui habite la Baie-des-Chaleurs, qui s'appelle M. Gilles Gagné, avait évalué la différence d'approche de 2003 à 2007 versus ce qui s'est fait avant, et ce qu'il disait dans *Le Soleil* du 23 mars 2007, c'est que «les principaux indicateurs économiques révèlent que la situation s'est détériorée en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine entre 2003, année d'arrivée au pouvoir du gouvernement

libéral [du premier ministre], et 2006, dernière année complète de son mandat. Le taux de chômage a augmenté de 17,6 % à 18,3 %, tandis que le taux d'emploi, le taux d'activité, le nombre d'emplois et la population active ont tous fléchi, parfois fortement.» Et il disait également que, quand on parle que le précédent gouvernement du Parti québécois a eu à traiter des crises, la fermeture de la mine, et de la fonderie de Murdochville, et l'usine Gaspésia, et que le premier ministre a pris 18 mois avant de venir en Gaspésie, bien là la ministre défendait son camp. Puis elle aura l'occasion de le faire aujourd'hui également. Donc, on a pu comparer les approches, comparer la volonté également.

● (14 h 10) ●

Mais, heureusement, de cette volonté du plan de relance de la Gaspésie, il nous reste des outils précieux qui nous permettent de les faire fructifier puis de donner de l'espoir, alors, des outils qui ont été mis en place avant l'arrivée au pouvoir du gouvernement libéral. Je pense, entre autres, aux avantages fiscaux pour les régions ressources. J'ai entendu combien de fois les entreprises gaspésiennes, des parlementaires dire que c'était important d'avoir ces avantages fiscaux là. Heureusement, ils ont été maintenus pour la Gaspésie, c'était la moindre des choses. Alors, ils ont été établis par le gouvernement de Bernard Landry et l'actuelle chef de l'opposition, qui était ministre des Finances à l'époque.

Le décret éolien. Le décret éolien, qui a permis, M. le Président, de développer toute une filière industrielle dans l'éolien, notamment dans la circonscription de Gaspé avec LM Glasfiber, dans la Baie-des-Chaleurs également avec un troisième pôle de développement éolien, celui que réclamait la vice-première ministre. Ça existe maintenant, et également sur tout le territoire. Alors, le décret éolien, c'est également une belle réalisation du Parti québécois.

Le crédit d'impôt pour le retour des jeunes en région, qui était fort avantageux. D'ailleurs, lorsque j'ai été élu, en 2007, les gens, souvent, avaient planifié leur retour notamment sur cette mesure-là, qui a été modifiée par le gouvernement libéral. C'est un actif qu'on a perdu, malheureusement.

Il y avait même des mesures très précises. Vous savez que, dans le dernier budget de la chef de l'opposition, qui était ministre des Finances, on avait prévu un projet de traversier entre Grande-Vallée, Anticosti et la Basse-Côte-Nord. Alors, c'est revenu dans l'actualité suite à la situation à Grande-Vallée. C'était prévu dans le budget à l'époque, c'était budgété également, les créneaux d'excellence et ACCORD.

Alors, il y avait une volonté politique qui était là, c'était partagé. D'ailleurs, le directeur général à l'époque — puis ça s'appelait le CRCD — il s'appelle M. Gilbert Scantland. Il disait dans un article à ce moment-là: «La Gaspésie mérite un traitement particulier — ça, c'est après l'arrivée au pouvoir des libéraux, M. le Président — un traitement de solidarité [pour] l'ensemble du Québec, comme il avait été démontré par [le gouvernement de Bernard Landry]», a lancé sans détour le directeur général du CRCD [de l'époque, M.] Gilbert Scantland.»

Présentement, ce qu'on veut, nous, de notre côté, cette Gaspésie qu'on aime profondément, c'est qu'elle ait toute l'attention voulue. On veut qu'elle poursuive son élan. On sait qu'elle a des difficultés, mais on a des propositions à faire aujourd'hui. D'abord, est-ce que le premier ministre pourrait envisager, lui, d'être le premier ministre, le président

de la relance de la Gaspésie, le ministre responsable de la Gaspésie? Pourquoi? Parce qu'il l'a fait pour une autre région, celle de la Capitale-Nationale, qui a un taux de chômage à peu près à 5 %, il a accepté de présider... en tout cas, les destiner au Conseil des ministres, mais il ne l'a pas fait pour la Gaspésie. Alors, il y a un précédent. S'il pouvait s'occuper de la Capitale-Nationale avec 4 % ou 5 % de taux de chômage, je pense qu'il peut s'occuper de la Gaspésie, qui vit des difficultés. Voici une proposition très concrète. Ça a été fait avant, et je pense que ce serait bienvenu qu'il puisse le faire.

Pourquoi? Parce que, souvent, on entend le premier ministre dire que le Québec s'en tire mieux, ce n'est pas le cas en Gaspésie. Je vais prendre à témoin un chroniqueur économique qui s'appelle Claude Picher. Ça ne fait pas tellement longtemps, le 19 avril dernier, dans un article de *La Presse* appelé *La récession et les régions*, il parle spécifiquement de la Gaspésie, qui est une région qu'il connaît très bien, il s'y rend souvent avec son épouse. Alors: «...la Gaspésie, avec la disparition d'un emploi sur neuf, véritable tragédie pour une région qui n'en avait vraiment pas besoin», est la plus affectée par la récession au Québec présentement.

Alors, comment plaider pour la Gaspésie? Bien, évidemment, en préparant nos dossiers, en faisant de la concertation de notre côté, en rendant publiques nos demandes également. Alors, on le fait présentement pas par le truchement des médias, mais directement avec nos collègues parlementaires de la Gaspésie, en essayant d'innover dans la présentation de nos dossiers. Alors, cette semaine, là, j'aurai la chance d'accueillir mes deux collègues pour la Journée de La Haute-Gaspésie. On va faire cinq rencontres ministérielles sur des dossiers d'importance puis on va inviter les parlementaires à une présentation sur la beauté de cette région — particulièrement La Haute-Gaspésie, mais ça s'applique à toute la région — sur les thèmes de la beauté, de la force, de la résilience, sur ce qu'on est capables de faire ensemble, sur également les liens qu'on veut établir.

Puis c'est une nouveauté qu'on veut faire, puis je sais que la vice-première ministre a également cette volonté-là, également, de mettre à profit la diaspora, les gens qui ont une forte appartenance envers notre région, qui sont à l'extérieur, mais qui peuvent avoir une influence, peuvent avoir des idées, peuvent avoir des capitaux même à investir. Alors, c'est comme ça qu'on veut faire. Alors, on le fait d'une façon très, très positive cette semaine. On souhaite, évidemment, que ça se passe bien avec les rencontres ministérielles. La vice-première ministre a confirmé qu'elle allait passer un petit moment avec nous mercredi. On aurait souhaité pouvoir parler au premier ministre, mais on espère qu'à travers la vice-première ministre ça puisse se faire.

Alors, plaider nos dossiers de cette façon-là. Ils sont connus, il n'y a pas seulement moi qui plaide pour La Haute-Gaspésie, M. le Président, il y a un préfet élu dans la MRC de La Haute-Gaspésie, il y a un maire, Mme Micheline Pelletier, à Sainte-Anne-des-Monts, qui n'hésite jamais, elle, à faire part de ses demandes, la vice-première ministre le sait. Alors, la Gaspésie, qu'on aime de toutes nos forces, cette belle région qui a autant de potentiel que toutes les régions du Québec, mais qui a besoin d'un support, qui a besoin de l'intervention de l'État, qui a besoin de sentir qu'elle est une priorité pour le gouvernement du Québec,

que ce potentiel-là ne demande qu'à éclore, qu'à se mettre en valeur, mais qui ne pourra pas faire ça seule parce qu'évidemment on a des pertes de population. Même si, dans certaines franges de la population, on réussit à maintenir notre population, on a besoin de capitaux, on a besoin de volonté puis on a besoin qu'on puisse croire en nous.

Et, comme parlementaire de la Haute-Gaspésie, cette partie est de mon comté, je suis très fier de la représenter. C'est la patrie de mes ancêtres du côté maternel et c'est une région à laquelle je suis très attaché. Il me fait grand plaisir aujourd'hui de pouvoir échanger dans cet exercice avec la vice-première ministre et le député de Gaspé pour être capable de faire ensemble un peu un état de situation d'où on est rendu puis comment on peut aller encore plus loin. Merci, M. le Président.

**Le Président (M. Morin):** Merci, M. le député de Matane. Mme la ministre, à vous la parole pour 10 minutes.

### Réponse de la ministre

#### Mme Nathalie Normandeau

**Mme Normandeau:** Merci, M. le Président. Vous me permettez, à mon tour, de saluer notre collègue de Matane, également saluer les deux chercheurs qui l'accompagnent. Je suis très heureuse d'être accompagnée dans cet exercice, aujourd'hui, par mon collègue de Gaspé, avec qui nous avons de très grandes complicités, M. le Président, parce que j'attendais ce moment depuis nombre d'années que d'avoir un voisin libéral. Alors, je suis très, très heureuse que notre collègue de Gaspé soit avec nous.

Et là, aujourd'hui, je nous ai réservé une petite surprise. Parce que notre personnel de comté a très peu l'occasion, l'opportunité de participer à ce genre d'exercice, alors mon responsable de comté à New Richmond, M. Stéphane Cyr, est ici avec nous aujourd'hui. Alors, Gaspésien lui-même, jeune Gaspésien, alors natif de New Richmond, il vit à Bonaventure, il travaille avec moi depuis quelques années déjà. Je suis très heureuse qu'il soit avec nous. Et je suis accompagnée de toute une équipe de femmes, dans un premier temps, conseillères politiques au cabinet, Josiane, Alexandra, Marlène de même que Marie-France, et notre bon sous-ministre, M. Robert Sauvé, qui est un spécialiste des régions du Québec, qui saura assurément nous éclairer dans les questions de l'opposition.

Je remercie notre collègue de Matane de me donner cette opportunité, de nous donner cette opportunité extraordinaire de faire parler de nous en bien, M. le Président, parce que la Gaspésie, aujourd'hui, en 2010, se porte mieux et la Gaspésie, M. le Président, a retrouvé son sourire. Et je vous le dis en m'appuyant sur des données statistiques qui sont factuelles, qui témoignent de tous les progrès réalisés par notre région depuis 10 ans. Alors, tous les indicateurs nous démontrent que la situation de la région, les réalités sociale et économique se sont améliorées, que ce soient les taux d'emploi, les taux d'activité, le taux de chômage, le revenu disponible.

Je vous donne quelques exemples. Le revenu disponible, entre 1999 et 2009, est passé de 17 939 \$ à 26 271 \$. Ça, concrètement, M. le Président, ça veut dire que les Gaspésiens ont augmenté leur pouvoir d'achat, et on a fait en sorte, avec toutes les mesures qu'on a déployées, avec tous les emplois qu'on a réussi à créer, à améliorer

leur qualité de vie. Bien sûr, c'est un revenu disponible par habitant qui est en deçà de la moyenne provinciale, mais c'est précisément ce pour quoi on travaille, c'est-à-dire on veut être en mesure de pouvoir, donc, améliorer le revenu disponible par citoyen chez nous.

Le taux d'emploi, M. le Président, en 10 ans, est passé de 40,2 % à 43,4 %, et le taux de chômage, lui, est passé... était dans les 20 quelques pour cent, 20,6 % en 1999, à 15,6 % en 2009. Qui l'eût cru, M. le Président? En soi, c'est une révolution que nous avons réussi à accomplir au niveau du revenu disponible, au niveau du taux de chômage. Mais une autre révolution qu'on a réussi à accomplir ensemble en Gaspésie, par les Gaspésiens d'abord et avant tout, c'est le marché de l'emploi qui s'est nettement amélioré, en fait de façon significative, en mars 2010, et on a réussi, M. le Président, à créer plus d'emplois, on a réussi à créer des emplois de qualité, ce qui fait dire à Emploi-Québec qu'il faut retourner à la fin des années quatre-vingt pour trouver autant de personnes actuellement en... au printemps 2010, en Gaspésie, il faut retourner à la fin des années quatre-vingt pour trouver autant de personnes qui sont en emploi.

Ça, c'est factuel, M. le Président. C'est sûr qu'il y a des secteurs — je pense à la MRC du Rocher-Percé, à la MRC Haute-Gaspésie — qui commandent, évidemment, une mobilisation encore plus grande. Mais la diversification économique d'une région, ça ne s'opère pas en semaines et en mois. Ça s'opère en nombre d'années, et c'est précisément sur une décennie que nous sommes en mesure de porter un jugement sur l'efficacité des mesures que notre gouvernement a déployées depuis 2003.

Les prestataires d'assurance-emploi ou, ce qu'on appelle communément, d'aide sociale ont également diminué de façon importante. En fait, on est passé de 18 800 prestataires en 1998 à 6 470 en 2009. Concrètement, ça veut dire quoi au-delà des statistiques? Ça veut dire, M. le Président, qu'il y a 4 000 familles gaspésiennes qui sont sorties de la pauvreté, qui, probablement grâce aux mesures qui ont été annoncées par notre gouvernement, ont réussi à réintégrer le marché de l'emploi.

● (14 h 20) ●

Et les perspectives d'emploi sont extrêmement intéressantes pour le futur. De 2009 jusqu'en 2013, on prévoit créer ou offrir en Gaspésie 8 600 nouveaux emplois, ce qui permet à des organismes comme la Fondation communautaire de la Gaspésie—Les Îles ou encore à des organismes comme notre commission jeunesse de se mobiliser et d'offrir des incitatifs financiers, fiscaux fort intéressants. Dans le dernier *Transgaspésien*, dans son édition du 12 mai, on voyait donc un article entourant le transport collectif, qui n'existait pas chez nous. Parce que la région a décidé d'organiser à l'échelle régionale un service de transport collectif, c'est une première au Québec. Et là on a développé le concept des publicités payantes sur les véhicules qui vont transporter les personnes, et là on retrouve une publicité de la Fondation communautaire Gaspésie—Les Îles qui incite les jeunes à revenir ou à s'établir chez nous. Et, pour ce faire, on leur offre une aide financière de 3 000 \$ pour un diplômé et une aide de 10 000 \$ à un employeur gaspésien qui ferait l'embauche d'un jeune diplômé qui fait le choix de revenir ou de venir s'établir chez nous. Ça, M. le Président, c'est grâce au soutien qu'on apporte aux jeunes de chez nous.

Et mon collègue de Gaspé aura l'occasion de revenir sur une autre révolution qu'on a réussi à accomplir en

Gaspésie, c'est par rapport à notre solde migratoire. Chez les 25-35 ans, M. le Président, le solde migratoire est positif. Et, pour la première fois, je pense, de notre histoire — c'est l'année dernière, donc — le solde migratoire pour l'ensemble des catégories d'âge était positif en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine en 2009. Donc, imaginez, là, on est moins de 100 000 habitants sur un territoire de 20 000 km<sup>2</sup> et on a réussi à faire mentir les statistiques. C'est vraiment extraordinaire, ça envoie un message d'espoir fort pour les Gaspésiens.

M. le Président, cependant, je vous dis ça en étant parfaitement consciente que tout ça est fragile, il faut vraiment améliorer les efforts, en faire davantage, et c'est précisément pour cette raison que, dans le dernier budget, notre collègue des Finances a entendu l'appel de la Gaspésie, nous avons annoncé un fonds de diversification économique de 18 millions de dollars qui est un fonds qui n'existe ailleurs... à aucun endroit au Québec. Donc, nous sommes la seule région à posséder un pareil fonds de diversification économique, un fonds qui permet, un, de soutenir les entreprises et, deux, un autre fonds qui nous permet de soutenir les travailleurs, en création d'emplois, tout ça pour favoriser la création d'emplois temporaires pour permettre à nos gens de se qualifier à l'assurance-emploi. Mais, au-delà de ça, il y a des gens qui, parce qu'ils ont accès à un emploi temporaire, retrouvent des capacités de se retrouver, donc, sur le marché de l'emploi à plus long terme.

Nous avons déployé des mesures de formation tout à fait extraordinaires, mon collègue aura l'occasion d'y revenir dans quelques instants. Mais ce qui est clair, M. le Président, c'est que, chaque fois que la Gaspésie a connu des difficultés — je peux en témoigner, je suis ministre régionale depuis 2003 — chaque fois que notre région a connu des difficultés, on a toujours été là pour répondre aux demandes qui ont été formulées.

Je vous parle du 18 millions, mesure d'aide particulière pour la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine, mais, au-delà de ça, il y a une autre mesure que nous avons annoncée pour le secteur agricole : à ce jour, 3,2 millions de dollars annoncés pour soutenir spécifiquement le secteur agricole de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

Alors, M. le Président, notre gouvernement fait dans le sur-mesure pour une région qui est très différente de toutes les régions du Québec, et ça, on le reconnaît. Mais ce que je reconnais, M. le Président, surtout à notre gouvernement, c'est sa capacité à mobiliser l'ensemble des intervenants gaspésiens et madelinots autour d'un grand enjeu, celui qui concerne l'avenir de notre région.

Alors, malheureusement, je déplore le fait que, souvent... Je le dis avec la franchise que les gens me connaissent, malheureusement, souvent, notre collègue de Matane entretient les divisions, suscite la chicane entre les MRC. Il le fait même entre ses propres collègues du caucus, M. le Président. Il nous parlait de la traverser avec la Côte-Nord et Grande-Vallée. Bien, je vais lui parler de la traverser qu'il a proposée pour lier Sept-Îles à Matane plutôt que Matane à Godbout sans parler à ses collègues de la Côte-Nord. Alors, c'est extrêmement dommageable, M. le Président. Il l'a fait pour Internet haute vitesse, il le fait entre le nord et le sud. Combien de fois j'ai entendu le député de Matane prendre les ondes pour déplorer le fait que la portion sud de la Gaspésie recevait des investissements, alors que, M. le Président, on déploie tout ce qu'il faut comme énergies pour qu'on puisse vraiment s'assurer

que l'ensemble du territoire gaspésien ait accès aux mesures qui sont disponibles? Alors, je pense que ce que les Gaspésiens commandent de nous, c'est qu'on se mobilise pour une seule et même cause.

Et là je vais terminer mes remarques préliminaires en lançant une invitation à notre collègue de Matane parce que moi et mon collègue de Gaspé avons l'intention d'obtenir des réponses de notre collègue de Matane sur la carte électorale.

**Une voix: ...**

**Mme Normandeau:** Sur la carte électorale. Et, M. le Président, le député de Matane ne peut pas prétendre qu'il a à cœur les intérêts de la Gaspésie s'il ne se positionne pas clairement en faveur du maintien de l'ensemble des circonscriptions de la région. C'est fondamental pour l'avenir de notre région, il le sait très bien, M. le Président. Les Gaspésiens souhaitent qu'on parle d'une seule voix. En 2000, j'ai fait bataille avec la députée de Matapédia. Ça ne concernait pas mon comté, mais ça concernait ma région, face à laquelle, tout comme le député de Matane, j'ai des racines très profondes, M. le Président. Bien là, aujourd'hui, on a une occasion extraordinaire pour que le député de Matane puisse nous dire concrètement pourquoi il cautionne la position de son parti relativement à la disparition d'un comté en Gaspésie. Parce que ce que le Parti québécois nous dit, M. le Président, c'est: Nous, on n'est pas en faveur de la proposition que fait le gouvernement, c'est-à-dire de s'assurer que l'ensemble des circonscriptions...

**Le Président (M. Morin):** En conclusion, Mme la ministre.

**Mme Normandeau:** ...de la Gaspésie soient maintenues.

**Le Président (M. Morin):** Merci, Mme la ministre.

**Mme Normandeau:** C'est un enjeu qui est fondamental pour notre avenir, M. le Président.

### Argumentation

**Le Président (M. Morin):** Merci beaucoup, Mme la ministre. Maintenant, nous allons entamer la période d'échange. M. le député de Matane, vous avez la parole pour un maximum de cinq minutes.

### M. Pascal Bérubé

**M. Bérubé:** Merci, M. le Président. D'abord, je prends note de la complicité entre la vice-première ministre et le député de Gaspé. Il a pu l'apprécier à sa juste valeur pendant l'élection de 2007 où il a eu à ferrailer avec la vice-première ministre pour un dossier forestier entre les deux circonscriptions, et ça a été noté par les intervenants de sa circonscription de Gaspé. Je note également que, malgré que l'interpellation est de l'opposition, la vice-première ministre veut poser des questions. Alors, on aura l'occasion d'y répondre dans un autre bloc tout à l'heure, sur la carte électorale plus précisément. Si elle le permet, un petit peu plus tard on y arrivera.

Je veux parler des outils mis à la disposition des Gaspésiens par la part du gouvernement libéral, le

FIER-Gaspésie. Alors, le FIER-Gaspésie, ça, c'est une innovation libérale, M. le Président, ça n'existait pas avant. D'ailleurs, personne n'avait réclamé ce genre d'outil là qu'on va vous décrire. D'abord, la ministre est étroitement liée au FIER, c'est elle qui l'a annoncé. Elle a annoncé sa constitution, 5 millions en Gaspésie, un fonds de capital de risque doté d'une capitalisation totale de 5 millions dont le deux tiers provient du public. Deux tiers, donc c'est plutôt public. D'ailleurs, je vous ferai remarquer que le FIER-Gaspésie a répondu non à la demande d'accès à l'information de nous préciser ce qu'on va demander aujourd'hui. Alors, comme la ministre l'a annoncé, je vais lui demander de faire le suivi, M. le Président.

Jusqu'à maintenant, sur le FIER-Gaspésie, il y a deux investissements au total. Le premier investissement, M. le Président, c'est 750 000 \$ dans un créneau d'excellence de la Gaspésie qui est maintenant devenu le transport scolaire en Outaouais, trois quarts de million chez Autobus Campeau de Gatineau. Autobus Campeau, on ne les connaît pas. Nous, on ne connaît pas cette entreprise-là, mais le Directeur général des élections les connaît, eux. D'ailleurs, il nous apprend que cette entreprise, qui a bénéficié de fonds de trois FIER, je crois, a contribué fortement à la caisse du Parti libéral du Québec. Le Directeur général des élections nous en dit davantage que leur site Web, qui est inopérant, M. le Président. Et l'autre investissement, celui-là, qu'on a applaudi, 500 000 \$ chez Marinard à Rivière-au-Renard. Au total, zéro emploi créé. Ça, c'est les réponses que le FIER nous a données, zéro. Et, surtout, la règle voulait qu'au 31 décembre 2009 on ait 50 % plus 1 % de l'investissement qui soit en Gaspésie, ce n'est pas le cas.

Alors, moi, je veux comprendre, là, pour les gens qui se questionnent sur le FIER, c'est quoi, cette entreprise-là, Autobus Campeau, pourquoi c'était important d'investir là. Ils ne sont jamais venus faire de présentation en Gaspésie pour nous parler de l'entreprise. La ministre n'a pas fait le suivi en faisant une annonce officielle un lundi, en disant: C'est Autobus Campeau dans lequel on investit. Le président du FIER-Gaspésie ne veut pas répondre à nos questions sur les éléments très précis qu'on lui a posés. Parce qu'il est venu faire une présentation à la conférence des élus, mais pas sur les éléments qu'on lui a envoyés par écrit également. Alors, c'est problématique.

Sur quelle base on a nommé les administrateurs du FIER-Gaspésie, M. le Président? Nous, on ne sait pas comment ça s'est fait, comment on a établi que c'étaient ces gens-là. On ne les connaît pas tous, mais, encore là, le DGE les connaît aussi. Il y a trois administrateurs qui ont donné pour 32 670 \$ à la caisse du Parti libéral dans les dernières années, M. le Président, trois administrateurs du FIER-Gaspésie. Alors, il y en a chez Autobus Campeau puis il y en a en Gaspésie. Alors, s'il y a d'autres raisons, tant mieux, ce ne sera pas pour cette raison-là. Mais, moi, je veux m'expliquer en quoi c'est un créneau d'excellence, le transport scolaire en Gaspésie.

Il reste 1 min 46 s, vous dire que le Vérificateur général du Québec — et là ce n'est pas le député de Matane qui le dit, là, le Vérificateur général du Québec — sur les ondes de CHNC, une radio de la Baie-des-Chaleurs, a dit: La règle du 50 % s'applique deux ans après la création du FIER, ce n'est pas le cas du FIER-Gaspésie. Il a émis un reproche dans le rapport que j'ai dans mon bureau, là-bas, sur la gestion du FIER. Alors, j'aimerais ça qu'on m'explique

en quoi c'était une mesure qui était appropriée pour la Gaspésie.

Et, lorsqu'on a posé des questions aux administrateurs, ils ont dit: Il n'y a rien d'illégal. Ce n'est pas ça qu'on dit, il n'y avait pas de règles. Le Vérificateur général nous a dit qu'il n'y avait aucune règle qui régissait les FIER. Je veux juste poser la question de la pertinence puis du résultat. Et, s'il y a des annonces à venir, peut-être qu'on pourrait nous le dire parce qu'au printemps 2009 le président nous a annoncé qu'il y avait des annonces à venir, puis on les attend toujours.

Alors, voilà un outil typiquement libéral. Celui-là, je n'en réclame pas la paternité. Au nom de ma formation politique, j'aimerais ça qu'on explique aux Gaspésiens aujourd'hui en quoi 5 millions de dollars dont les deux tiers échappent totalement au regard du public et confiés à 100 % à des administrateurs privés qui ont été nommés par je ne sais trop qui... Alors, moi, je veux en poser une, question, à la ministre: Est-ce que c'est elle qui a choisi les administrateurs du FIER-Gaspésie sur recommandation? Merci, M. le Président.

● (14 h 30) ●

**Le Président (M. Morin):** Mme la ministre.

**Mme Nathalie Normandeau**

**Mme Normandeau:** Bon, tout d'abord, M. le Président, je souhaite ardemment, de même que mon collègue de Gaspé, que notre collègue de Matane puisse clarifier ses positions concernant la carte électorale. On a une multitude de citations ici qu'il a faites en mai 2008 et qui sont tout à fait, vraiment, en contradiction avec la position qu'il maintient aujourd'hui comme député de Matane. Par exemple, en mai 2007, il lançait un appel à la mobilisation contre la réforme de la carte électorale en demandant à la population de sa circonscription de se faire entendre devant la Commission de la représentation électorale. Et voici ce que le député nous disait, il nous disait: «La proposition faite par le DGE pour la circonscription de Matane est basée sur le critère démographique [...] et ne tient pas compte de nos particularités telles que la dispersion de la population, les critères historiques, géographiques, économiques et socioculturels qui caractérisent notre comté.» Alors...

**M. Bérubé:** ...

**Mme Normandeau:** Oui, mais vous avez effleuré vous-même la question de la carte électorale, alors...

**Le Président (M. Morin):** S'il vous plaît! Vous allez laisser le temps de parole à Mme la ministre.

**M. Bérubé:** ...

**Le Président (M. Morin):** Oui. Mais vous savez que la pertinence est très étirée, très élastique. Donc, M. le député de Matane, c'est à la ministre à... son temps de parole.

**Mme Normandeau:** M. le Président, moi, j'insiste parce que le député de Matane tient un discours qui est tout à fait à l'opposé du discours qu'il tenait en 2008. Et c'est important parce qu'on a une chance, comme élus, de se mobiliser au-delà des couleurs politiques pour qu'on

puisse sauver un comté en Gaspésie. Parce que ce que le Parti québécois nous dit ou dit au gouvernement: Écoutez, nous, on est contre votre proposition. Notre proposition, M. le Président, pour les gens qui nous écoutent, c'est de s'assurer qu'on puisse maintenir et le comté de Matapédia et le comté de Matane intacts, et je pense que ses électeurs à lui, ses citoyens à lui, à notre collègue de Matane, souhaitent également qu'on puisse maintenir le poids politique de la région.

Ceci étant, je tiens à le rassurer, ce n'est pas moi... Parce qu'il semble, M. le Président, m'accorder peut-être un peu plus de pouvoir que j'en ai, mais ce n'est pas moi qui ai fait nommer les administrateurs du FIER, je tiens à le rassurer là-dessus, M. le Président.

Et, lorsqu'on a fait une interpellation, il y a de ça un an, en mai 2009, notre collègue de Matane s'est employé, M. le Président, à remettre en question le bon jugement des administrateurs du FIER de la Gaspésie. Alors, je pense ici à M. Alphonse Bernard, à M. Régis Collin, à MM. Louis-Charles et Simon-Pierre Ratelle, à M. Louis Gagnon, à M. Maurice Choquette, M. Sylvain Langis. M. Sylvain Langis, M. le Président, pour ceux et celles qui nous écoutent, est le grand patron d'Orléans Express, natif de New Richmond, une entreprise florissante au Québec. Alors, avec les questions que le député du Parti québécois, le député de Matane, nous a posées, il y a de ça un an, il remettait carrément en question le jugement de tous ces administrateurs qui, bénévolement, font leur travail, M. le Président.

**Le Président (M. Morin):** M. le député de Matane.

**M. Bérubé:** Elle me prête des intentions, M. le Président...

**Le Président (M. Morin):** Bon, Mme la ministre...

**Mme Normandeau:** ...

**Le Président (M. Morin):** ...Mme la ministre, faites attention à vos propos.

**Mme Normandeau:** Oui. Alors, à l'époque, M. le Président, j'ai accusé le Parti québécois de miner les efforts que nous faisons en développement régional, je maintiens aujourd'hui, je maintiens aujourd'hui les mêmes propos. Le FIER, M. le Président, a été créé pour permettre à des régions comme la Gaspésie—Les Îles d'avoir accès à du capital de risque, ce qui est extrêmement difficile pour une région comme la nôtre. La preuve, c'est qu'on est dans les derniers FIER qui ont été annoncés. Nous avons obtenu de la flexibilité d'Investissement Québec pour qu'on puisse, dans le fond, rassembler les sommes permises. En fait, la règle de contribution du milieu, étant ce qu'elle était à l'époque, faisait en sorte que c'était très difficile pour notre région d'aller chercher le capital du secteur privé dont nous avions besoin. Donc, Investissement Québec a fait son travail, nous a permis d'avoir la flexibilité. C'est ce qui a fait en sorte que le FIER a pu naître en Gaspésie.

Pour ce qui est du Vérificateur général, j'aimerais rappeler à notre collègue de Matane que le Vérificateur général, M. le Président, n'a pas dénoté aucune irrégularité, M. le Président, n'a pas dénoté de faux geste qui aurait été commis, de fraude ou quoi que ce soit. Et ça, c'est

important de le souligner parce que le député de Matane se garde bien de le dire. Tout ce qu'il fait, M. le Président, c'est de répéter le même message qu'il a répété il y a un an. Et on parle de l'avenir de la Gaspésie. Si notre collègue de Matane, M. le Président, a des critiques uniquement à faire sur le FIER de la Gaspésie, je m'en réjouis parce que ça démontrera, à ce moment-là, de sa part l'appréciation qu'il fait du travail de notre gouvernement avec notre région.

Et, M. le Président, j'insiste, je souhaite que nous sortions de cette salle aujourd'hui avec des réponses claires sur l'enjeu de la carte électorale parce que, au delà de la création d'emplois, notre région a sa place à l'Assemblée nationale, les Gaspésiens doivent faire entendre leurs voix. On sait que nos comtés sont très, très grands, on le voit au fédéral, M. le Président, et notre collègue a vraiment une opportunité extraordinaire de préciser sa pensée. Est-ce qu'il souhaite devenir le futur député de Matapédia, je ne le sais pas, de Matapédia-Matane? Mais ce qui est clair, M. le Président, c'est qu'on a besoin de réponses aujourd'hui.

Mais, en terminant, j'aimerais vous dire que je suis très, très fière de tout ce que notre gouvernement a fait pour soutenir notre région. Dans une multitude de secteurs d'activité, à chaque fois on est arrivés avec des solutions qui sont modulées à notre réalité régionale, M. le Président.

**Le Président (M. Morin):** Merci, Mme la ministre. M. le député de Gaspé.

### **M. Georges Mamelonet**

**M. Mamelonet:** Merci, M. le Président. Bien, tout d'abord, mes salutations à mon collègue de Matane et à son équipe qui l'entoure, à ma collègue la députée de Bonaventure, mais aussi vice-première ministre et ministre des Ressources naturelles et de la Faune et ministre responsable du territoire de la Gaspésie, à son équipe, et, bien évidemment, à un collègue très particulier qui n'est pas souvent ici, à Québec, M. Stéphane Cyr, du bureau de comté.

M. le Président, écoutez, j'écoute et j'entends bien les propos de mon collègue de Matane, j'écoute et j'entends bien les propos de notre vice-première ministre, et, évidemment, le caractère très particulier de la Gaspésie est, je dirais, est à souligner, est à regarder de façon très précise. Mais, quand on parle de caractère très particulier, évidemment on demande, pour une région aussi grande, une région qui est aussi peu peuplée, on demande, évidemment, une représentativité de cette région-là. Et, M. le Président, cette représentativité, elle passe, évidemment, par la présence dans des sièges de cette salle, de cette salle vénérable dans laquelle nous sommes aujourd'hui, la salle du salon bleu, donc l'Assemblée nationale.

La Gaspésie, à l'heure actuelle, est représentée... la Gaspésie—Les Îles ainsi que, disons, son... Je paraphraserai peut-être mon collègue, un petit peu plus tôt dans la journée, mon collègue de Matane, quand il disait la Gaspésie touristique, donc, qui est quand même une Gaspésie aussi, cette Gaspésie touristique, qui comprend quand même cinq députés à l'heure actuelle et qui pourrait se voir amputée d'un député, amputée, donc, d'une représentativité à l'Assemblée nationale si on continue dans ce sens-là. Et cette intervention que je fais sur cette représentativité importante de notre région, je pense qu'elle est essentielle. Elle est essentielle de façon à ce que les citoyens ne puissent pas perdre leur voix ici, à Québec.

Et, si je voulais revenir un petit peu à la première préoccupation de mon collègue de Matane, qui sont sur les FIER... Et j'ai un petit peu de misère à suivre son raisonnement, dans la mesure où, tout à l'heure, la première chose... sa première intervention sur l'importance de notre région, sur le fait qu'il fallait faire attention à la Gaspésie, qu'on avait besoin d'interventions, qu'on avait besoin de capitaux... Et je pense que ce sont ses termes exacts, on a besoin de capitaux, et j'aimerais lui rappeler un petit peu comment est-ce que les FIER ont été mis en place et, justement, les FIER, ça a été une merveilleuse... Et, comme j'étais à l'époque, lors du lancement des FIER, j'étais encore homme d'affaires, je n'étais pas à l'Assemblée, M. le Président, donc ça a été une excellente occasion pour la Gaspésie de se doter de capitaux accessibles. Donc, notre vice-première ministre l'a souligné, l'a très bien souligné, ces capitaux-là ont pris un petit peu de temps à pouvoir se mettre en place en Gaspésie, et c'est donc des intérêts privés qui ont permis la levée de ce FIER.

Comment fonctionne un FIER? Un FIER, c'est 50 % d'intérêts privés, 50 % d'argent gouvernemental. Et, pendant une période de 10 ans — et c'est ça qu'il faut bien comprendre, et je pense que notre collègue de Matane ne l'a pas encore très bien compris — pendant une période de 10 ans, le gouvernement laisse à la région une certaine somme d'argent, donc sa participation, de façon à ce que les intérêts générés par cette portion-là puissent constituer un capital de risque qui puisse, lui, après, prendre la relève des capitaux gouvernementaux. Et c'est dans cette optique-là que le gouvernement et Investissement Québec permettent aux différents FIER — et recommandent, d'ailleurs — aux différents FIER de pouvoir investir dans d'autres régions de façon à pouvoir, je dirais, répartir le risque d'investissement.

Alors, quand on nous parle d'un investissement de 750 000 \$ chez *Autobus Campeau*, très bien, *Autobus Campeau*, oui, ça se conduit très bien, mon cher collègue, et cet investissement-là, c'est un investissement qui a été réalisé par nombre de FIER à travers le Québec pour pouvoir répartir le risque de façon à ce que ce ne soit pas un FIER d'une région qui répartisse le risque.

Deuxième investissement, 500 000 \$ chez *Marinard*, que ça n'ait pas créé d'emplois, je m'étonne beaucoup, M. le Président, parce que cette entreprise était à la veille de fermer. Donc, on parle de 250 personnes qui travaillaient chez *Marinard*, sans compter les gens au débarquement, les pêcheurs, et ainsi de suite. Donc, on a eu un investissement du FIER qui a fait en sorte que l'usine puisse rester ouverte. Et, tout dernièrement, M. le Président, parce que le FIER est un procédé évolutif de capital de risque, tout récemment, le FIER-Gaspésie est encore présent chez *Marinard* cette année pour la saison 2010. Et le FIER-Gaspésie est en analyse de différents dossiers, dont des dossiers touristiques sur la péninsule gaspésienne. Donc, M. le Président, je pense qu'il est important que les gens comprennent comment fonctionne un FIER et qu'on ne tire pas immédiatement sur un fonds de capital de risque qui est mis en place par des gens tout à fait honorables — et je pense qu'on parlait tout à l'heure de M. Sylvain Langis dont les autobus arborent la publicité de la Gaspésie sur l'ensemble des routes du Québec — et de faire en sorte que ces fonds de capitaux privés...

● (14 h 40) ●

**Le Président (M. Morin):** Merci, M. le député de Gaspé.

**M. Mamelonet:** ...puissent profiter à la région...

**Le Président (M. Morin):** Merci.

**M. Mamelonet:** ...et à ses investissements. Merci.

**Le Président (M. Morin):** Merci de votre intervention. M. le député de Matane.

**M. Pascal Bérubé**

**M. Bérubé:** Merci, M. le Président. Alors, le député a dit que je n'ai pas compris. Alors, j'imagine qu'à l'image de sa collègue il va faire la pédagogie de ce qu'il veut m'expliquer. En tout cas, un journaliste qu'il connaît bien, le député de Gaspé... Thierry Haroun — je crois que vous le connaissez bien — n'a pas la même appréciation que vous du dossier des FIER Gaspésie parce que, dans le journal *Graffiti*, il a écrit un éditorial où il dit... Ça s'appelle — je vais me paraphraser moi-même, M. le Président — *Bérubé fait sa job*. Et, dans tous les foyers gaspésiens, il a été à même de faire une analyse très juste — pas la première qu'il fait, quant à moi — sur cette situation-là, qu'il fallait poser les questions au nom des citoyens.

Ceci étant dit, je crois, effectivement, qu'il y a des députés qui ne seront plus là à la prochaine élection, M. le Président, ce seront les députés libéraux en Gaspésie. Le sondage est assez clair. Tantôt, la vice-première ministre me parlait de l'appréciation... que j'avais seulement parlé du FIER. Non, je ne parlerai pas que du FIER, mais les sondages nous donnent un état de situation de l'appréciation de la population à l'égard de ce gouvernement-là, et, vous savez, ça ne fait pas exception aux frontières de la Gaspésie touristique ou administrative.

Et, vous savez, en 2005, le gouvernement était déjà au pouvoir, il y a plein d'intervenants qui ont pu juger des mesures qui étaient là. Il y en a un, entre autres, qui disait: «C'est décevant dans la mesure où le fonds de diversification servira à apaiser la région. On vient nous endormir. Le moyen déployé n'a pas de rapport avec l'ampleur de ce qui doit être fait pour donner une nouvelle impulsion à Chandler, à la MRC, toute la Gaspésie. On peut faire beaucoup plus de choses. C'est un plasteur très rapide appliqué sur un problème qui dure pourtant depuis longtemps, et on veut la propriété des parcs éoliens.» Ça, c'était le député de Percé en 2005... l'actuel député de Gaspé qui disait ça au gouvernement libéral. Alors, on a également quelques écrits sur lui qu'on pourra partager au gré des interventions. On en a d'autres également.

Quant à la carte électorale, je vais en parler tout de suite. Quant à la carte électorale, il faut savoir — souvent, on pose la question — l'intention du législateur. Alors, ce n'est pas la première fois qu'on a cet exercice-là. Et, quand ça a été fait en 2001, le responsable, M. le Président, du dossier de la carte électorale était l'actuel vice-président de l'Assemblée nationale et député de Westmount—Saint-Louis, et lui, très candidement et d'une façon très spontanée, comme on le connaît, nous a dit sur quels critères il analysait la carte électorale. Alors, il nous dit ça dans *Le Soleil* du 11 mars 2001, il dit... «Le député [de Westmount—Saint-Louis] affirme que le DGE vole cinq comtés au Parti libéral du Québec avec sa nouvelle carte électorale. Hier, le député de Westmount—Saint-Louis a démolé le travail effectué par la Commission de la représentation électorale,

tout en suggérant que la Gaspésie, par contre, doit se résigner à perdre une circonscription.»

Alors, c'était l'enjeu partisan, M. le Président. Ils ont compté leurs comtés, comme ils le font présentement dans l'Est du Québec... plus de libéraux sur cette base-là. Alors ça, c'était la volonté du législateur, de celui qui négocie. Mais ses pairs étaient là, M. le Président, il a continué, il a indiqué qu'il fallait se résigner, que les militants de l'est ont tenté en vain de lui faire promettre de maintenir les acquis, que les députés de Bonaventure et de Kamouraska-Témiscouata allaient pouvoir se présenter à la Commission de la représentation électorale, mais que, quant à lui, dans l'Est du Québec, on n'a pas un mot à dire sur la carte, c'est bien correct. Alors, c'était ça, l'intention du Parti libéral à l'époque.

Également, ce qu'on omet de dire, c'est qu'il y a une conséquence à la carte électorale actuelle. Puis il y a la façon de faire aussi. Là, le Parti libéral décide de la faire lui-même, et il y a des conséquences. Le DGE a lui-même statué sur le nombre de comtés supplémentaires que ça peut représenter jusqu'en 2020, et le total de ça, M. le Président, ça ferait en sorte que ça marginaliserait davantage la région. Mais, au-delà de tout ça, elle l'a dit elle-même, la vice-première ministre, je serais le premier touché, pensez-vous que je plaide pour ça moi-même? Ce que je veux dire, c'est que la meilleure façon d'aider une région, là, au-delà de la carte électorale, c'est de poser des gestes qui comptent dans la vie du monde chaque jour.

Et un des gestes, là, c'est à travers la forêt. Moi, j'ai, à ma droite, un expert en foresterie. La ministre a un double chapeau: elle est ministre responsable de la région puis elle est ministre responsable des Ressources naturelles. Le rapport Genest, là, c'est en 2006 qu'il a été présenté, j'étais là, à Sainte-Anne-des-Monts. Et, bien sûr, il y a des difficultés, mais là on ne sait plus à quel saint se vouer. Parce que, là, à Grande-Vallée, le député de Gaspé, il dit aux intervenants: Ça ne tient plus, le rapport Genest, on n'a plus les volumes. Il dit ça. D'ailleurs, ça lui a valu, lui aussi, un communiqué le lendemain, comme j'ai eu le droit, moi, dans le dossier de l'obstétrique. Ensuite, GDS, ils disent: Non, non, non, ça ne tient plus, nous autres non plus, on a notre propre plan. Puis là la ministre, elle dit que ça se tient, puis le président de la conférence des élus, il dit que ça se tient également. Alors là, ils ont émis un communiqué le lendemain pour dire: Finalement, on s'entend, mais pas sur cette question-là, un peu comme ils font aujourd'hui.

Alors, moi, je veux savoir, le rapport Genest, qui c'est qui décide? Ou qui c'est qui a raison? Ou qui c'est qui nous donne la meilleure indication? Est-ce qu'il tient, ou non, pour Grande-Vallée, le rapport Genest? Est-ce qu'il tient, ou non, pour Deniso Lebel à Cap-Chat? Est-ce qu'il tient pour GDS? Parce que, si j'avais eu l'occasion de pouvoir lui exprimer à New Richmond lorsqu'elle ne m'a pas permis de rentrer dans une rencontre, M. le Président, c'est ça, que je lui aurais dit. Elle a dit que la rencontre était d'abord privée, et je lui demande publiquement: Où qu'on s'en va avec le rapport Genest? Puis est-ce que le député de Gaspé a raison quand il dit que le rapport Genest ne tient plus? C'est ça, ma question, M. le Président. Je n'ai pas pu l'exprimer en privé. C'était ça, ma question que j'aurais eu à lui poser quand je n'ai pas pu assister à cette rencontre-là. Je lui pose au nom des citoyens de la Gaspésie, aux familles dans le domaine forestier qui veulent savoir où c'est qu'on s'en va avec ça. Merci, M. le Président.

**Le Président (M. Morin):** Merci, M. le député de Matane. Mme la vice-première ministre.

### Mme Nathalie Normandeau

**Mme Normandeau:** Bien, M. le Président, depuis quand le député de Matane est gêné de s'exprimer, là? Je veux dire, vous utilisez *Facebook*, *Twitter*, tout ce qui existe d'électronique au Québec, vous êtes partout sur la planète, là. Là, il ne faut quand même pas nous faire accroire qu'on l'a bâillonné, là, je pense qu'il n'y a pas personne qui va vous croire là-dessus.

Plusieurs choses, M. le Président. Parlons de la carte électorale. Je veux revenir là-dessus parce que le député de Matane a dit plusieurs choses fort intéressantes. Je l'ai cité tout à l'heure relativement à une déclaration qu'il a faite en mai 2008, mais alors il a fait une autre déclaration encore plus intéressante que celle qu'il a faite en mai 2008, cette fois-ci le 8 janvier 2008. Il disait ceci: «Je veux sonner l'alarme. Je revendique l'accès à un député dans une circonscription qui a déjà actuellement 234 kilomètres de côte. La nouvelle carte devrait tenir compte de la situation socioéconomique et de la géographie des circonscriptions. Quel genre de député voulons-nous? Est-ce qu'on ne devrait pas aussi augmenter le nombre de députés? Ce serait un bien mauvais message à envoyer à la Gaspésie de vouloir diminuer le poids politique de ce territoire.»

M. le Président, c'est ce même député qui, aujourd'hui, se défend vraiment... Et c'est presque pathétique, le voir se défendre, M. le Président, il dit exactement une chose et son contraire. M. le Président, comment le député de Matane peut affirmer une chose à l'opposé de celle qu'il a affirmée le 8 janvier 2008 sur un enjeu qui est si fondamental pour la Gaspésie, c'est-à-dire un avenir qui concerne son poids politique à l'Assemblée nationale? Aujourd'hui, ce que le député de Matane nous fait comme démonstration, c'est qu'il a abdiqué, il a capitulé devant son caucus, il a été incapable de faire entendre la voix de sa région, de son comté au sein de ses collègues du caucus. Et, M. le Président, ce qui est assez fascinant dans le cas du débat qui nous occupe actuellement... Et j'étais ici, en Chambre, lorsque le PQ, le Parti québécois, l'opposition officielle, a fait sa réplique au projet de loi que nous avons déposé pour protéger les comtés en Gaspésie et dans d'autres régions du Québec, le seul député qui a été autorisé à parler au nom de l'opposition officielle, ça a été le leader en Chambre. Le seul, M. le Président. C'est lui-même qui a répliqué au communiqué que j'ai émis avec mon collègue de Gaspé. Alors, depuis quand le leader, député de Chicoutimi, le leader de l'opposition officielle, député de Chicoutimi, parle pour la Gaspésie? Moi, M. le Président, je m'attends à ce que le député Matane puisse prendre le micro, comme il l'a fait en 2008, comme sa collègue de Matapédia l'a fait depuis qu'elle est députée de Matapédia. Les citoyens s'attendent, M. le Président, dans toutes les régions du Québec, et en particulier en Gaspésie, qu'on puisse parfois... souvent — je pense que c'est leur souhait — souvent mettre notre partisanerie de côté puis travailler vers un seul et même objectif.

Et, M. le Président, nous, on travaille avec un horizon long terme, le Parti québécois, dans le fond, travaille avec un horizon court terme. On a juste à penser à ce qui s'est passé en fin de semaine au colloque puis on voit très bien que le Parti québécois travaille en horizon court

terme parce que la chef de l'opposition officielle a été incapable de rallier ses militants aux idées qu'elle a elle-même proposées. Mais ça, c'est un autre débat, M. le Président.

Mais, en attendant, en attendant, on sait très bien que toutes les tendances démographiques confirment que notre région, malheureusement, va connaître un déclin de sa population. Dans cinq ans, 10 ans, 15 ans, M. le Président, si on ne sécurise pas l'ensemble des circonscriptions qui existent actuellement, ce sera impossible pour nous, M. le Président...

**Une voix:** ...

**Le Président (M. Morin):** ...Mme la ministre. Oui.

**Mme Normandeau:** ...de préserver notre poids politique.

**M. Bérubé:** ...qu'on puisse avoir...

**Mme Normandeau:** ...

**Le Président (M. Morin):** Un instant.

**M. Bérubé:** J'ai une question de règlement.

**Le Président (M. Morin):** Un instant, Mme la ministre.

**M. Bérubé:** J'aimerais qu'on ait l'occasion d'avoir une réponse sur le rapport Genest, M. le Président.

**Le Président (M. Morin):** M. le député de Matane, ce n'est pas tout à fait une question de règlement.

**Une voix:** ...

**Le Président (M. Morin):** Ah! si vous voulez, vous allez avoir votre temps de parole tout à l'heure.

**Mme Normandeau:** ...

**Le Président (M. Morin):** Mme la ministre, continuez.

● (14 h 50) ●

**Mme Normandeau:** M. le Président, alors on reviendra sur la question de la carte électorale parce que, légitimement, on se demande si le député de Matane n'a pas un agenda caché. Est-ce qu'on lui a fait la promesse d'être député dans une autre circonscription, une circonscription de Montréal? Enfin, bref, on se pose légitimement des questions, M. le Président.

Mais, au-delà de ça, ce qui est clair, ce que les Gaspésiens ne veulent pas, c'est le modèle que nous a proposé le Parti québécois à l'époque du plan de relance parce que ça a donné comme résultat, M. le Président, c'est le fiasco de la Gaspésie. Ça ne fera peut-être pas plaisir à mon collègue d'en parler, mais c'est le pire fiasco que l'histoire du Québec, l'histoire du Québec moderne ait connu, M. le Président. Les Gaspésiens en ont conservé un goût extrêmement amer et sont très, très critiques à l'endroit des promesses que s'emploie à faire le Parti québécois dans notre région.

Pour ce qui est du rapport Genest, M. le Président, j'aurai assurément l'occasion d'y revenir, j'aimerais dire à notre collègue de Matane, M. le Président, que je vais, comme ministre responsable des Ressources naturelles, assumer toutes mes responsabilités. Nous travaillons en concertation avec la CRE. Un exercice de consolidation, M. le Président, dans le secteur forestier, c'est un exercice qui est long, qui est difficile. Pourquoi? Parce que le gouvernement n'a pas toutes les compétences pour intervenir. Et je m'explique, M. le Président, il y a bien des décisions qui reviennent, dans ce cas-ci, au secteur privé. Et on travaille, d'ailleurs, de concert avec le secteur privé. Mais j'aimerais dire à notre collègue que le dossier chemine très, très bien et qu'on va faire ce qu'il faut, M. le Président...

**Le Président (M. Morin):** ...la ministre.

**Mme Normandeau:** ...pour s'assurer d'avoir un secteur du sciage...

**Le Président (M. Morin):** Mme la ministre, vous pourrez y revenir tout à l'heure.

**Mme Normandeau:** ...qui puisse vivre à long terme.

**Le Président (M. Morin):** M. le député de Matane.

**M. Bérubé:** Merci, M. le...

**Le Président (M. Morin):** Ah! excusez. Excusez. M. le député de Gaspé.

**M. Bérubé:** Oui. Bien, j'étais prêt.

**Le Président (M. Morin):** Oui. Vous allez avoir votre tour. Vous allez avoir votre tour.

**M. Mamelonet:** Du moment qu'on reste en...

**Le Président (M. Morin):** Excusez-moi, M. le député de Gaspé.

**M. Georges Mamelonet**

**M. Mamelonet:** Du moment qu'on reste en Gaspésie, M. le Président. On est toujours en Gaspésie. Merci, M. le Président. Je reviendrai un petit peu sur, évidemment, ces fameuses positions qui ont changé en quelques semaines de la part des députés de notre péninsule, aussi bien la députée de Matapédia que le député de Matane, position qui a quand même changé, et ça m'inquiète, ça m'inquiète que des Gaspésiens, des Gaspésiens, comme il le dit, des Gaspésiens de souche se débarrassent aussi rapidement d'une opinion sur un point aussi crucial et aussi important que la représentativité de la région. Ce qui m'inquiète aussi un petit peu — et je dirais que ça devrait peut-être inquiéter mon collègue le député de Matane — c'est que, quand, avec ma collègue de Bonaventure nous faisons un communiqué de presse où on interpelle nos collègues en disant: Écoutez, réveillez-vous... On n'a pas été agressifs dans ce communiqué, on dit: Réveillez-vous, c'est la Gaspésie dont il est question. C'est notre territoire, c'est notre monde, ce sont nos gens. Ce sont des gens qui sont dans des petits villages séparés par des kilomètres de route.

Ce sont ces gens-là qui ont besoin de représentativité, M. le Président. Quand le député, qu'il soit de Matane, de Bonaventure, de Gaspé, des Îles ou de Matapédia... Nos comtés sont immenses, on a des déplacements colossaux à faire sur ces territoires-là. Et on le sait, on en discute souvent de cette difficulté que nous avons à représenter nos électeurs.

Et, quand on interpelle nos collègues pour leur dire: Réveillez-vous, ce ne sont pas eux qui répondent, c'est le leader de l'opposition officielle qui répond. C'est le leader de l'opposition officielle qui vient faire un discours en Chambre. C'est le député de Gaspé qui est intervenu pour défendre la carte électorale, un des premiers députés à se lever parce qu'effectivement c'est en Gaspésie que le danger réside de perdre un comté, c'est dans notre région. Et, quand le député de Matane ou les députés du Parti québécois nous disent: Il n'y a pas beaucoup de sens d'augmenter le nombre de comtés au Québec, je rappellerai tout simplement, tout simplement que, depuis 1867, il y a eu une augmentation régulière, régulière de l'ensemble des comtés à travers le Québec, l'ensemble des comtés, pourquoi? Pour répondre à l'augmentation de la population. Et, dans beaucoup de cas, dans beaucoup de cas, et en particulier, par exemple, le cas des Îles-de-la-Madeleine, et dans beaucoup de consultations, des gens, aussi bien du côté du gouvernement que du côté de l'opposition officielle, se sont prononcés pour soit le statu quo — et le député de Matane l'a fait — soit pour conserver de façon exceptionnelle des comtés d'exception qui soient les comtés gaspésiens. Donc, M. le Président, je tiens à le souligner, c'est important.

Et, depuis 1989, M. le Président, il y a 1 million d'électeurs supplémentaires au Québec. Donc, ce million d'électeurs là, effectivement, ils ont été concentrés dans les grands centres urbains depuis quelques années, mais je le répète encore, la Gaspésie, en 2009, a 300 personnes de plus. Depuis 35 ans, on n'avait pas vu ce genre de résultat là en termes de démographie sur le territoire gaspésien. Donc, il y a un signe, il y a un signe, M. le Président, et ce signe-là, il se traduit par un nombre de constructions important sur notre territoire. De plus en plus de monde s'établissent en Gaspésie, de plus en plus de monde reviennent en région. De plus en plus de jeunes décident de s'établir en Gaspésie. Et, même dans le comté de mon collègue de Matane, en Haute-Gaspésie, on voit des petits villages comme Mont-Louis, par exemple, Mont-Louis où on a une petite usine de poisson qui est en train de s'étaler sur l'ensemble de la planète avec ses produits, qui a des relations d'affaires avec des entreprises européennes. On voit une autre entreprise de fumage de poisson, une entreprise de fumage du poisson qui vend en Italie, qui vend en Asie, qui vend aux États-Unis, M. le Président. Ces gens-là ont besoin d'employés, ces gens-là ont besoin de connaissances, et de plus en plus de jeunes reviennent. On a même dans ce petit village de Mont-Louis et celui de Mont-Saint-Pierre des petites auberges, des petits restaurants qui ouvrent. On est en train d'assister à la renaissance de la Gaspésie.

Est-ce que c'est le temps aujourd'hui, alors que cette région est en train de se prendre en main, est-ce que c'est le temps aujourd'hui, M. le Président, quand les Gaspésiens se prennent en main, que les Gaspésiens décident que leur territoire va revivre, est-ce que c'est le temps aujourd'hui de les abandonner et de faire en sorte que

leur poids représentatif à l'Assemblée nationale disparaisse? Je pense que non, M. le Président, et, en cela, je suis tout à fait d'accord avec mon collègue de Matane quand il dit dans une déclaration lors des propositions qu'il a faites à la Commission de la représentation électorale, il dit, en s'adressant à notre DGE: «...je souhaite, j'émets le souhait, que je sais difficile pour vous dans le cadre de la loi d'acquiescer, celui de maintenir le statu quo et d'arriver à la conclusion que vous n'êtes pas en mesure, avec les paramètres que vous avez, de faire un travail acceptable selon toutes les indications de la loi, notamment celui des communautés naturelles.» M. le Président, merci.

**Le Président (M. Morin):** M. le député de Matane, là c'est à vous.

### **M. Pascal Bérubé**

**M. Bérubé:** Oui. Merci, M. le Président. Vous me permettez de répondre à quelques affirmations. D'abord, vous dire que, lorsque le directeur des élections a dû présenter, finalement, la réforme qui est bloquée par le Parti libéral depuis maintenant deux ans et qu'il a fait part d'une première hypothèse de travail, peu de temps après le député de Gaspé s'est empressé à aller rencontrer les militants libéraux de Sainte-Anne-des-Monts dans mon comté. Alors, s'il y a quelqu'un qui prépare quelque chose, c'est bien le député de Gaspé. D'ailleurs, c'est ce qui a été noté par plusieurs observateurs, M. le Président.

La vice-première ministre, quant à elle, suggère, je pense — et je ne sais pas si j'ai bien entendu — que je pourrais être intéressé à faire de la politique dans la région de Montréal. C'est bien ce que j'ai entendu? Je crois, M. le Président, qu'elle passe beaucoup plus de temps que moi dans la région de Montréal, si je peux me permettre.

Quant à la Gaspésie, on a tout un florilège de déclarations ici de la vice-première ministre, qui réclame qu'on n'abandonne pas, qu'on ne démantèle pas, qu'on investisse, qu'on intervienne — on les rendra publiques un petit peu plus tard dans la journée, M. le Président — et ce qui est le plus triste, c'est qu'à chaque fois qu'elle évoque la Gaspésie, qu'on aurait voulu qui fonctionne, elle vient stigmatiser les gens de Chandler, c'est ça qu'elle vient faire. Elle vient dire aux gens de Chandler que c'est un échec puis renforcer le sentiment d'échec au Rocher-Percé puis à Chandler. Et ça, l'ancien maire me l'a dit, les conseillers municipaux. Puis, les gens de la MRC du Rocher-Percé, là, qui nous entendent, là — puis je vais m'assurer que ce message-là se rende — à chaque fois qu'on fait ça on vient stigmatiser une population, puis le député de Gaspé devrait indiquer à sa collègue que ce n'est pas une bonne chose à faire. D'autres collègues l'ont fait, mais je ne m'attendais pas à ce que ce soit la vice-première ministre qui le fasse elle-même, M. le Président. Et je trouve que ce n'est pas une bonne chose pour les gens de la MRC de Rocher-Percé, puis je vais m'assurer que ces propos-là soient relayés à la mairesse de Chandler, M. le Président.

Pour la suite, on n'a pas su grand-chose sur le rapport Genest, hein? Et les petits villages auxquels fait référence, bucoliques, le député de Gaspé, là, où il aime bien se rendre, là, bien c'est des gens qui vivent de la forêt, entre autres, ils auraient aimé ça, avoir des réponses là-dessus. Marsoui, entre autres, là, La Martre, Cap-Chat, c'est des gens qui auraient aimé avoir des réponses sur le rapport

Genest, on n'en a pas eu. C'est important, j'espère qu'on aura l'occasion d'y revenir. Je modérerai mes propos si j'ai une réponse plus complète tout à l'heure, mais on n'a pas de réponse là-dessus.

Il y a d'autres enjeux qui sont importants puis auxquels il faut poser les questions. Sur la Haute-Gaspésie en particulier, M. le Président, je tiens à rassurer la vice-première ministre sur l'appui dont je dispose dans cette région-là, elle a pu le constater elle-même. Il y a des enjeux qui sont importants, et, des fois, il faut dire les choses comme elles sont. Au tout début, elle a dit, la vice-première ministre, que je divisais les gens, que j'avais des propos qui étaient plutôt négatifs. Je ne suis pas le seul, là, je ne suis pas le seul. J'ai *Le Riverain* devant moi, là. Ça, c'est en... 17 février, la mairesse de Sainte-Anne-des-Monts, Micheline Pelletier, dénonce le mépris de la ministre. Ce n'est pas moi qui ai inventé ça, là, c'est la mairesse de Sainte-Anne-des-Monts, qui n'est pas membre de ma formation politique, M. le Président. Elle le dit: «C'est de l'indifférence devant une situation qui se détériore. Si on était entendus par le premier ministre et par la ministre des Régions, nous le verrions par la prise de mesures adéquates, mais il n'en est rien.» Alors, j'espère que le premier ministre et la ministre m'entendent et qu'ils vont dire: Nous allons regarder ce qu'on peut faire. Mais on ne sent pas qu'on est écoutés. C'est lui qui dit ça.

Même le député de Gaspé, comme maire, avait une image peu flatteuse de la région, il disait que c'était le tiers-monde, le tiers-monde fusionné avec un pays du G8. Une autre belle déclaration. D'ailleurs, on ne pensait pas en trouver autant que ça, M. le Président. Alors, il a contribué, lui aussi, au cynisme. Mais là, évidemment, ce n'est plus le même cas parce qu'il est député.

● (15 heures) ●

En Haute-Gaspésie... des réponses importantes. Le gouvernement du Québec, par l'entremise de la Commission des lésions professionnelles, vient de fermer une des rares directions régionales qu'on a, puis il y a des citoyens de mon comté qui envoient des notes à la ministre demandant de prendre position là-dessus. Alors, on n'a pas encore entendu la ministre. J'espère qu'elle va pouvoir nous appuyer là-dessus puis j'ai une proposition à lui faire. *Le Journal de Montréal* puis *Le Journal de Québec* ont sorti une manchette qui nous apprend qu'il y a pour 6 millions de dollars d'investis dans des... avec des observateurs qui sont... qui mériteraient d'être, disons, analysés à savoir s'ils sont importants. Il y a 6 millions à aller chercher, puis ils vont sauver seulement 250 000 \$ pour les cinq prochaines années. Puis j'ai écrit au président de la Commission des lésions professionnelles, savez-vous ce qu'il m'a dit? Ce n'est pas nous autres qui décidons, ça prend une volonté politique.

Alors, je vais la réclamer, la volonté politique, aujourd'hui. J'aimerais ça que la ministre nous dise si elle va défendre ce dossier-là pour la Haute-Gaspésie, si elle va demander également à son collègue qu'il dise, une fois pour toutes, s'il est d'accord avec le retour de l'obstétrique en Haute-Gaspésie, parce qu'avec sa mesure dilatoire du rapport c'est le seul qui n'a pas encore dit s'il est en faveur de ça, si elle va appuyer la formation professionnelle à Sainte-Anne-des-Monts, si, après le fiasco de Xunlight, annoncé deux semaines avant l'élection où... D'ailleurs, je me suis rappelé ce matin que, les deux premières rangées à gauche, c'étaient les organisateurs libéraux avant la

campagne. Ce scandale-là, qui devait créer 200 emplois puis qui a brisé l'espoir en Haute-Gaspésie, puis il n'y a personne qui est venu dire après pourquoi ça n'a pas marché, c'est les élus comme Magella Emond, Micheline Pelletier qui ont eu à porter ça. Ce cynisme-là, là, il est alimenté non pas par des élus qui essaient de se défendre tant bien que mal pour leur population, mais par des engagements qui n'ont pas été tenus puis un manque de considération qui est relayé par l'ensemble de la population du comté, M. le Président.

Alors, moi, mon rôle comme député, là, avant de parler... Puis là je vois bien que leur rôle, c'est de parler des structures puis de la carte électorale. Il y a des gestes concrets qu'on peut faire aujourd'hui, M. le Président, pour écouter la Haute-Gaspésie, pour envoyer de l'espoir, et ça, c'est le rôle que je veux jouer aujourd'hui. Si on veut aider une région, l'aider à vivre et non à survivre, il faut poser des gestes quand on est au gouvernement. Ça fait sept ans qu'ils sont là, M. le Président.

**Le Président (M. Morin):** Merci, M. le député. Mme la ministre.

**Mme Nathalie Normandeau**

**Mme Normandeau:** Bien, M. le Président, notre collègue de Matane parle de poser des gestes? Bien, qu'il nous le dise clairement. Est-ce que vous êtes pour ou contre le maintien de l'ensemble des comtés en Gaspésie? Il me semble que ce n'est pas compliqué, M. le Président. Il me semble que ce n'est pas compliqué. Vous étiez pour ça, le maintien de votre comté, celui de Matapédia en 2008. Pourquoi, en 2010, vous êtes opposé à une telle proposition? C'est fondamental pour l'avenir économique et politique, M. le Président, de la Gaspésie. C'est fondamental qu'on puisse compter sur l'appui du député de Matane et sur la députée de Matapédia. Notre collègue nous parle de scandale, M. le Président, avec Xunlight. Le vrai scandale, ce n'est pas Xunlight; le vrai scandale, c'est la Gaspésie. La Gaspésie, M. le Président, 400 millions de deniers des contribuables dépensés dans une aventure qui a donné zéro résultat. Zéro résultat, M. le Président.

**Le Président (M. Morin):** M. le député de Matane.

**M. Bérubé: ...**

**Le Président (M. Morin):** M. le député de Matane, je vous ai laissé parler, tout le monde vous a laissé parler. C'est au tour de la ministre, puis là vous allez m'arrêter ça tout de suite, là.

**M. Bérubé: ...**

**Le Président (M. Morin):** M. le député de Matane, s'il vous plaît. Elle a son temps de parole, vous aurez le vôtre après. S'il vous plaît, là! S'il vous plaît! Bon, Mme la ministre.

**Mme Normandeau:** M. le Président, notre collègue souhaite qu'on parle des vraies choses, nous allons parler des vraies choses. Pour ce qui est, M. le Président, du scandale, j'aimerais dire que le gouvernement du Québec, selon les informations que j'ai, là, a perdu zéro argent dans

le projet Xunlight. J'ai eu l'occasion de le dire, comme députée, comme ministre régionale, j'aurais souhaité que cet investissement-là puisse se concrétiser. Croyez-moi, M. le Président, ce n'est pas mon genre d'annoncer des mesures, des investissements qui ne se concrétisent pas. Ce qui est clair dans ce cas-ci, c'est que le contexte économique, la crise financière a eu raison du projet. J'ai eu l'occasion de le dire, je le répète haut et fort aujourd'hui. Mais, depuis, il y a une entreprise située, basée à Montréal qui s'intéresse à l'investissement qui avait été prévu pour la Haute-Gaspésie.

Notre collègue prend bien soin, M. le Président, de ne pas parler, par exemple, du projet Orbite, hein? Alors ça, c'est un investissement qui devait se faire du côté de Grande-Vallée qui se retrouve du côté de la Haute-Gaspésie. Notre collègue a une mémoire plutôt sélective. Notre collègue ne parle pas du régime d'assurance parentale, du centre d'appels qu'on a ouvert du côté de la Haute-Gaspésie, qui est une autre volonté de notre gouvernement, qui est une volonté manifeste de faire confiance aux régions puis, en particulier, à la Haute-Gaspésie.

Et là, M. le Président, dans la catégorie... dans une autre grande incohérence du député de Matane, parce qu'il n'y a pas que la carte électorale, il y a le dossier de la Commission des lésions professionnelles. Alors là, notre collègue, aujourd'hui, M. le Président, comme il l'a fait il y a quelques semaines, déchire sa chemise parce que la Haute-Gaspésie va perdre le bureau de la Commission des lésions professionnelles. Pour ceux et celles qui nous occupent, c'est important de savoir que ce bureau, donc, était formé de... fonctionnait, opérait grâce à deux employés. Son taux de fréquentation était très faible, on parle de 25 personnes par année, et, M. le Président, malheureusement, le contexte budgétaire a fait en sorte que... ministère revoyant leur façon de faire, est arrivé à la conclusion qu'il fallait faire les choses différemment. Faire les choses différemment dans ce cas-ci, ça veut dire quoi, M. le Président? Ça veut dire continuer d'offrir les services, mais de les offrir dans les locaux du palais de justice.

Et d'ailleurs, à cet égard, le député de Matane lui-même revendiquait, M. le Président... dans une entrevue qu'il a faite en janvier 2010, nous disait et recommandait au ministère de la Justice de s'assurer de la pleine utilisation des palais de justice avant de les réévaluer. Là, d'un côté, notre collègue déchire sa chemise parce qu'on ferme le bureau de la Commission des lésions professionnelles mais devrait plutôt nous féliciter, en tout cas, à tout le moins, nous remercier du fait de maintenir le service, puis on suit sa recommandation qui est celle d'utiliser les locaux du palais de justice qui sont sous-utilisés. Ça, c'est une chose.

L'autre chose, M. le Président, au moment où notre collègue déchire sa chemise sur le fait que le bureau de la Commission des lésions professionnelles ferme ses portes à Sainte-Anne-des-Monts, lui-même comme député, tenez-vous bien, M. le Président, a fait le choix de fermer son bureau de comté à Sainte-Anne-des-Monts. Alors, M. le Président...

**M. Bérubé:** ...

**Le Président (M. Morin):** Oui. Bon. O.K. Continuez, Mme la ministre.

**M. Bérubé:** ...

**Mme Normandeau:** ...un courriel signé par son ancien attaché politique, alors, et, dans ce courriel, son ancien attaché politique nous dit: Comme vous le savez déjà, il est prévu qu'à compter de 17 heures, aujourd'hui, que le bureau de Sainte-Anne-des-Monts soit fermé. Là, on dit dans le courriel, parce que je veux être honnête, M. le Président, au moins une année. Mais ce qui est clair, M. le Président, c'est que notre collègue fait beaucoup de sparages: La Haute-Gaspésie, c'est important, c'est important, mais, de l'autre côté, il fait le choix de fermer son bureau de comté pour tout concentrer ses activités du côté de Matane.

Alors là, je pense qu'il y a un problème de cohérence qui est assez manifeste, M. le Président, et c'est très difficile, en pareille circonstance, pour le député de Matane de nous faire des reproches. Pourquoi, M. le Président? Parce que, un, le service qui est offert par la Commission des lésions professionnelles va continuer d'être offert à la Haute-Gaspésie, le service sera offert dans les locaux du palais de justice. Mais autre chose, M. le Président — je vais terminer là-dessus — le préfet de la Haute-Gaspésie, M. Allen Cormier, que je salue, qui fait un travail formidable, a demandé au ministre...

**Le Président (M. Morin):** Merci, Mme la ministre.

**Mme Normandeau:** Et j'aurai l'occasion de revenir, M. le Président, sur ce qu'a demandé le préfet de la Haute-Gaspésie.

**Le Président (M. Morin):** Merci, Mme la ministre. M. le député de Gaspé, cette fois-ci je ne vous oublie pas. M. le député de Gaspé.

**M. Georges Mamelonet**

**M. Mamelonet:** Merci, M. le Président. Écoutez, M. le Président, on est sur une discussion actuellement qui, au-delà de nos intérêts partisans, est en rapport direct avec l'avenir et les intérêts de nos citoyens, de nos concitoyens. Et, dans cet intérêt, dans cet avenir... — puis mon collègue le député de Matane l'a très bien souligné dans son préambule, dans son ouverture — on était là justement pour faire en sorte que les Gaspésiens puissent, M. le Président, envisager un avenir pour leur région, un avenir pour leur famille. On a parlé d'emploi, on a parlé de tout un chapelet de mesures.

Et j'aimerais quand même revenir sur le fait que la Gaspésie, depuis le moment où j'ai déclaré moi-même, lors de l'année 1999 ou aux alentours, qu'on était dans le tiers-monde, on n'était pas... un peu comme une région du tiers-monde, depuis cette région a fait énormément de progrès, énormément de progrès, M. le Président. Et énormément de progrès par les Gaspésiens, mais avec l'aide et le support effectif de notre gouvernement, M. le Président. Alors, quand mon collègue le député de Matane me porte des propos ou des actions... Quand il nous parlait tout à l'heure qu'au mois de février j'avais plus ou moins été... avais décidé d'aller dans la MRC de la Haute-Gaspésie, j'aimerais simplement lui rappeler que j'ai été appelé par les gens de la Haute-Gaspésie pour venir faire une conférence de motivation et j'aimerais lui rappeler de quoi j'ai parlé à ce monde-là. Je n'ai pas été partisan, M. le Président, ce jour-là. Je ne suis pas monté en Haute-Gaspésie pour défendre les intérêts du gouvernement libéral, M. le Président,

je suis allé en Gaspésie pour parler à des gens de la Haute-Gaspésie de l'avenir de la Haute-Gaspésie. Je suis allé leur parler de fierté, M. le Président, d'image. Parce que ce qui est important dans des situations comme la situation de notre région, la Gaspésie, c'est de faire en sorte que notre image soit positive à l'extérieur de façon à ce qu'on puisse effectivement attirer les gens dont notre collègue de Matane parle.

Il parle du centre d'obstétrique, il parle de l'Hôpital de Sainte-Anne, il parle des médecins dont on a besoin sur la Haute-Gaspésie. À l'heure actuelle, la MRC du Rocher-Percé, le comté de Bonaventure attirent des médecins, effectivement, attirent des médecins parce que l'image qu'on projette et l'image que les gens projettent, parce qu'ils l'ont comprise... On n'est pas à l'abri des difficultés, on a encore des défis, on a encore beaucoup de choses à faire. Mais l'image qu'on projette, M. le Président, ce n'est pas une image de désunion, ce n'est pas une image de division. C'est une image d'union, c'est une image de région qui se tient les coudes pour se développer, M. le Président. Et, grâce à ça, on attire des gens.

● (15 h 10) ●

Et je me rappelle, d'ailleurs, d'une déclaration de notre collègue de Matane lors de l'annonce des budgets du ministère des Transports l'an dernier où, encore une fois, il intervenait de façon à provoquer la division en Gaspésie en se plaignant — et ses termes étaient à peu près dans cet ordre-là — qu'on était revenus peut-être à la période de Duplessis, où, dépendamment de la couleur du parti, on avait plus d'investissements au niveau du ministère des Transports. J'aimerais lui rappeler qu'à cette époque-là il s'était gravement trompé, que le comté de... en fin de compte, la MRC de la Haute-Gaspésie bénéficiait d'investissements par kilomètre qui étaient largement supérieurs au comté de Gaspé. Et, donc, cette façon de faire, cette façon de critiquer, M. le Président, je pense que les Gaspésiens n'en ont nullement besoin, n'en ont nullement besoin. On est à un stade beaucoup plus important de notre développement qui est un stade d'union, qui est un stade où les gens se doivent de se serrer les coudes. On doit se développer ensemble. On a des exemples très significatifs, M. le Président, de la façon dont on est capable de travailler. Et, je vous dirais, une industrie comme l'industrie des pêches, chez nous, est en train de faire une révolution. Alors qu'un peu partout on entend parler qu'on aurait moins de poisson, qu'il y aurait moins de facilité, pourtant cette industrie-là est en train de faire une révolution.

Vous savez, M. le Président, à l'heure actuelle, les usines de poisson et de fruits de mer, de transformation de poisson et de fruits de mer, en Gaspésie, fonctionnent jusqu'à 42 à 43 semaines par année. Qui aurait cru cela possible il y a simplement quatre ans de cela, M. le Président? Qui aurait cru ça possible? Ces usines-là, donc, fournissent de l'emploi, nourrissent des familles. Et je reviendrai... Je n'étais pas bucolique quand je parlais de Mont-Louis, là. Je n'étais pas bucolique, j'étais réaliste, M. le Président. Dans un petit village de la Haute-Gaspésie que tout le monde donnait comme perdu, aujourd'hui il y a deux usines, il y a plusieurs petits restaurants, et ce village est en train de renaître, M. le Président. Merci.

**Le Président (M. Morin):** Merci, M. le député de Gaspé. M. le député de Matane.

## M. Pascal Bérubé

**M. Bérubé:** Merci, M. le Président. D'abord, d'entrée de jeu, je veux corriger une information que Mme la vice-première ministre a indiquée, l'employé n'est plus là, le bureau est ouvert. Et, en plus, je sais exactement qui lui a envoyé le message, et cette personne-là a été... on a discuté avec elle. Mais ça, je tiens à lui dire. D'ailleurs, elle pourra se rendre elle-même à mon bureau, je l'invite en tout temps. Par contre, si elle veut parler de la gestion de son bureau, sa gestion de son bureau, elle pourrait peut-être nous indiquer qu'est-ce qui est arrivé avec sa carte d'appel en 2005, un 9 000 \$. Qu'est-ce qui est arrivé avec la gestion? On n'a jamais su qui avait utilisé cette carte d'appel là en 2005. Peut-être qu'on l'apprendra d'ici la fin de l'interpellation, M. le Président, qui sait?

Ceci étant dit, sur le rapport Genest — puis on pourra parler d'autres choses également, on pourra parler de financement de partis politiques — sur le rapport... C'est un sujet d'actualité, M. le Président, vous en conviendrez. Sur le rapport Genest, j'aurais aimé en savoir davantage, j'espère qu'on reviendra. Ça rappelle des souvenirs à la ministre, M. le Président.

Sur le FIER, sur la Haute-Gaspésie... D'ailleurs, je vois M. Sauvé, je vous salue, c'est la première fois que je vous rencontre. En juin 2007, on m'a rappelé, à la MRC, ce matin, que le préfet avait fait paraître une publicité disant que le premier ministre avait envoyé une note après l'élection de 2007 disant: Je ne vous ai pas oubliés, et que, M. Sauvé, vous alliez être disponible spécialement pour la Haute-Gaspésie. Alors, Mme Pelletier m'a dit ce matin que ça avait été difficile, là, d'avoir pleinement votre disponibilité pas par manque de volonté, mais par attribution de la ministre pour la Haute-Gaspésie. Alors, je tenais à en faire part à la vice-première ministre, cette publicité-là, elle est parue dans *Le Riverain* en juin 2007, sûrement dans la revue de presse de la ministre.

Je veux parler de l'Internet haute vitesse. C'est un autre dossier d'importance pas seulement en Haute-Gaspésie, mais également partout autour de la péninsule, surtout la circonscription de Gaspé, d'ailleurs, présentement. Il y a des citoyens qui m'écrivent. Il y a un groupe qui a été créé sur Facebook, qui s'appelle *Ploguez-nous*. C'est une longue saga. Moi, je me souviens d'avoir participé à une conférence des élus en 2008 où on m'avait dit que ça allait être réglé dans six mois puis que, finalement, que ça a été beaucoup plus long que prévu. Puis là, finalement il y a eu une présentation qui a été faite à Sainte-Anne-des-Monts, et les citoyens ont beaucoup d'inquiétude. Là, le forfait est maintenant évolutif. Alors, ce qu'on peut lire, là, en temps réel, là, sur Internet haute vitesse, là, Marie-Claude Queenton, une citoyenne du comté de Gaspé qui nous indiquait, là — ça va sortir dans quelques minutes — qu'on ne sait pas à quel saint se vouer, on trouve qu'il y a beaucoup... il manque de transparence. Moi, j'aimerais ça qu'on puisse voir l'entente, M. le Président. Et j'ai entendu la ministre sur les ondes de la radio privée hier: «Ce n'est pas pour diviser, c'est par transparence. Je défends les Gaspésiens, je défends les consommateurs. C'est la moindre des choses.»

D'ailleurs, je ne suis pas le seul, il y a un citoyen, en 2006, qui a demandé qui la même chose. Il estime que le contrat signé entre le réseau collectif de la Gaspésie et TELUS, choisi comme partenaire technique, confère beaucoup trop d'avantages au géant de la téléphonie, qu'il

manque de transparence, qu'il permet à cette compagnie de nous garder en trotinette, etc. Et ce citoyen-là, M. le Président, croyez-le ou non, c'est le responsable des communications de la conférence régionale des élus, en 2006, qui disait ça, quelqu'un de drôlement bien informé. Je suis d'accord avec lui.

Je suis d'accord avec Marie-Claude Queenton, qui nous écrit également. Ce qu'elle dit, là, il y a quelques minutes: «Comment ça fonctionne, on annonce des prix et des services, mais il ne faut pas que les clients prennent ça pour acquis, ce sont juste des balises, on les révisera à chaque année. Ce qui est le fun, c'est que, moi, le fournisseur de services qui décide... Mais les clients vont peut-être être surpris de voir leurs services et les prix changer si je fonctionne comme ça.»

Alors, Internet haute vitesse, là, juste pour vous dire que ce n'est pas impossible à réaliser, quand le Parti québécois était au pouvoir, il y avait le programme Brancher les familles. Brancher les familles, ça a été un succès exceptionnel, M. le Président, un grand succès, puis on a installé la fibre optique. Et là, moi, je n'accepterai pas que la Gaspésie du Nord, comme l'appelait si fièrement l'ex-député Matthias Rioux, entre La Martre et Rivière-Madeleine, mais aussi ailleurs, n'ait pas les mêmes services qu'ailleurs. Les Gaspésiens méritent ce qu'il y a de mieux, M. le Président, et je veux qu'on ait l'équité, je veux qu'on nous rassure sur les prix, puis je veux qu'on rende publique l'entente, M. le Président. C'est des fonds publics qui sont gérés, alors on a besoin de transparence. Puis, s'il y a quelqu'un qui va défendre les citoyens, s'il y a quelqu'un qui va défendre les consommateurs ici, c'est bien moi.

Je vais ajouter deux autres questions sur deux autres sujets pendant que j'y suis. L'aide à domicile. L'aide à domicile, c'est un dossier d'importance, on en a parlé à la conférence régionale des élus à New Richmond un peu avant le budget. La ministre était intervenue là-dessus et elle s'était engagée également à trouver une solution avec l'agence de santé pour ne pas augmenter les coûts. Je veux savoir si la solution a été trouvée en matière d'aide à domicile pour les aînés vulnérables en Gaspésie qui ont besoin d'avoir une réponse, parce qu'on aura des communications avec eux en fin de journée en ce qui me concerne.

Également, toute la question du crédit pour le retour des jeunes en région. C'est une mesure importante. Avant, c'était 8 000 \$, ça a été modifié, il y a une annonce qui a été faite durant la campagne de 2008 dans ma circonscription, à Sainte-Anne-des-Monts. Ça va être applicable quand? Ça va fonctionner comment? Quel est l'avantage? Jusqu'à maintenant, là, la conférence régionale des élus, sa position, là, sur les documents que j'ai, c'est qu'ils aimaient l'ancienne formule, elle fonctionnait bien. Alors, j'aimerais qu'on nous dise quand ça va être mis en application, cette mesure-là également.

Il me reste encore du temps, rappeler encore une fois que, sur le rapport Genest, c'est vraiment important qu'on ait des nouvelles bientôt parce que, nous, on a réuni les élus, on a... Mon collègue Ghislain, là, qui est un expert en foresterie a parlé avec l'ensemble des acteurs, ils attendent les réponses. Et là on ne peut pas attendre ailleurs parce que la ministre est à la fois ministre responsable de la Gaspésie puis ministre responsable des Ressources naturelles. Alors, la réponse, elle va venir de la Gaspésie. Puis je veux savoir encore une fois, parce qu'elle ne l'a pas démenti,

est-ce que le député de Gaspé avait raison lorsqu'il a dit que ça ne tenait plus, le rapport Genest?

**Le Président (M. Morin):** Merci, M. le député de Matane. Mme la ministre.

**Mme Nathalie Normandeau**

**Mme Normandeau:** Bon, bien, plusieurs choses. Sur Internet haute vitesse, M. le Président, je suis très, très fière d'avoir été celle qui a fait l'annonce de 1,5 million. Ajoutés aux 1,7 million du fédéral, c'est vraiment deux aides financières substantielles qui vont permettre d'améliorer notre accessibilité à Internet haute vitesse. Mais on convient tous, M. le Président, que c'est une technologie qui est essentielle aujourd'hui, en 2010.

Cependant, ce que le député de Matane n'a pas dit, il aurait peut-être pu faire référence à une lettre qu'il a reçue le 29 avril dernier de M. Roland Auger, qui est président du réseau collectif. Sur sa demande de divulgation de contrats, il a obtenu sa réponse du réseau collectif. Et, pour les gens qui s'interrogent sur ce qu'est le réseau collectif, c'est important de savoir que la région s'est mobilisée, a créé un OSBL, qui est le réseau collectif, pour coordonner le déploiement d'Internet haute vitesse. On le fait à l'échelle régionale, M. le Président, un, pour sauver des coûts et optimiser l'intervention que nous allons faire. Alors, dans cette lettre, M. Auger lui rappelle que le réseau collectif et Telus ont «un contrat de nature privée et, pour en révéler le contenu, en tout ou en partie, il faut l'assentiment des deux parties. C'est pourquoi nous ne pouvons donner suite à votre demande.» Un contrat de nature privée, M. le Président, ça veut donc dire qu'il y a des informations de nature confidentielle, c'est-à-dire commerciales, donc de nature confidentielle, et c'est ce qui explique que le contrat ne peut pas être rendu public.

Pour ce qui est, donc, du forfait offert par Telus, une autre lettre est envoyée au conseil municipal de La Martre, qui est une municipalité dans le comté du député de Matane, signée toujours par le président du réseau, M. Auger. M. Bérubé... pardon, le député de Matane a reçu copie de cette lettre, qui date du 13 mai 2010. Et, dans cette lettre, M. le Président, on indique que les informations qui ont été, donc, véhiculées ne constituent pas l'offre de Telus, mais plutôt les balises du contrat. Alors, on dit: «Lorsqu'on mentionne un tarif de 49,95 \$ par mois, il s'agit du coût maximum pour les cinq premières années du contrat. Et, lorsqu'on mentionne la capacité de cinq gigaoctets par mois, il s'agit du minimum de capacité offerte pour les cinq premières années du contrat.» Et il ajoute ceci: «Il est donc primordial de comprendre que ce qui a été diffusé pour l'instant n'est pas l'offre tarifaire de Telus.»

Alors, M. le Président, notre collègue de Matane, une fois de plus, s'emploie à diviser, s'emploie à faire en sorte que les gens n'ont pas accès à la bonne information. Ici, Telus et le réseau collectif se sont entendus pour faire progresser l'offre qui est formulée par Telus. Et ce qui est formidable, M. le Président, c'est que Telus fait appel à une technologie qui va nous permettre, on le souhaite, de régler les problèmes d'accessibilité au téléphone cellulaire du côté nord de Gaspé, du côté nord de la péninsule. Donc, on va faire d'une pierre deux coups. La technologie HSPA va nous permettre à la fois d'avoir accès à Internet haute vitesse, mais également d'avoir accès au téléphone cellulaire.

Alors, je comprends, M. le Président, que le délai peut être long, mais la région s'est prise en main avec le soutien des deux gouvernements pour qu'on puisse améliorer l'offre de service.

Alors, si notre collègue de Matane a une critique à formuler, bien peut-être qu'il pourrait le faire à l'endroit du réseau collectif. Ce que vous êtes en train de faire finalement, c'est de critiquer la façon dont le réseau travaille. Puis, M. le Président, je m'étonne de ça de la part du député de Gaspé, je m'étonne parce que c'est des gens qui font ça... pardon, du député de Matane, c'est des gens qui font ça avec toute la compétence qu'on leur reconnaît, d'ailleurs le directeur, le responsable du réseau collectif, l'employé permanent et l'ancien attaché politique de l'ancien député de Bonaventure, M. Marcel Landry, donc une personne que connaît très bien le député de Matane. Alors, je trouve ça décevant que notre collègue de Matane critique le travail de M. Dufour, Didier Dufour.

Ceci étant, M. le Président, sur le rapport Genest, je tiens à dire ceci, c'est qu'on veut s'employer dans cette démarche, M. le Président, à minimiser l'impact sur les communautés et sur l'emploi. Les gens du Rocher-Percé ont des attentes. Les gens de Grande-Vallée ont des attentes. Les gens de la Haute-Gaspésie ont des attentes. Il veut que je lui réponde concrètement, je vais lui répondre concrètement, M. le Président. Prenons, par exemple, l'enjeu du cèdre, O.K.? Alors, depuis le début — puis je le réaffirme haut et fort ici aujourd'hui — je suis prête à faire en sorte que la transformation du cèdre en Gaspésie se fasse, dans le futur, en Haute-Gaspésie. Pourquoi, M. le Président? Parce que, dans un contexte où on choisit de solidifier l'usine de résineux à Grande-Vallée, ce qu'on appelle communément dans notre jargon la grosse usine, et dans un souci de mieux répartir la richesse, il faut s'assurer que le cèdre soit transformé en Haute-Gaspésie. Ça, c'est un exemple concret, M. le Président, de l'attention qu'on apporte à la Haute-Gaspésie. Mais on ne peut pas faire ça de n'importe quelle façon, M. le Président, il faut le faire en concertation avec les communautés, prendre le temps d'expliquer les choses. Et, M. le Président, ce n'est pas une chose facile, faire de la consolidation. La preuve, sur la Côte-Nord, ça fait des années et des années qu'ils en parlent, et ils ont encore bien du travail à faire.

● (15 h 20) ●

**Le Président (M. Morin):** Merci, Mme la ministre. M. le député de Matane.

**M. Bérubé:** Merci, M. le Président.

**Une voix:** ...

**M. Bérubé:** J'étais prêt aussi, hein?

**Le Président (M. Morin):** J'ai un petit peu de problèmes avec vous, mon cher député de Gaspé. Allez-y.

### M. Georges Mamelonet

**M. Mamelonet:** Merci, M. le Président. Écoutez, on est encore sur ces fameuses interpellations que me fait mon collègue de Matane quand il me parle, évidemment, du rapport Genest et d'une déclaration que j'ai faite lors de ma participation, d'ailleurs, avec le maire de Gaspé et le préfet, donc, de la MRC du Rocher-Percé, la mairesse

de Grande-Vallée, où on est venu, en fin de compte, participer avec la population de Grande-Vallée à une manifestation de quelques heures dans le village de Grande-Vallée justement pour la relance de l'usine du Groupe GDS. Et, à cet effet-là, les gens m'ont interpellé, ils m'ont dit: Est-ce que vous pensez que c'est encore réaliste, le 200 000 m<sup>3</sup> par MRC? Bien, j'ai dit: Selon moi, le 200 000 m<sup>3</sup> par MRC, ce n'est pas réaliste à l'heure actuelle, et pour les raisons bien précises que la façon dont les industriels sont en train de regarder leur capacité de travail, leur capacité de transformation, et pour les mêmes raisons que notre ministre des Ressources naturelles va être interpellée justement pour ces allocations, ces fameuses allocations qui vont passer d'une usine à l'autre.

Les industriels ont le dernier mot. C'est eux qui détiennent en leurs mains... Et je pense que le député de Matane, quand il interpelle le gouvernement en nous disant: Prenez donc la décision, il faut qu'il réalise quand même qu'une usine à bois... un industriel, un entrepreneur, quand il est tributaire de ce qu'on appelle une capacité d'approvisionnement forestier, cet industriel-là, c'est comme son bien. Le gouvernement ne peut pas soutirer le bien d'un industriel sans que celui-ci soit d'accord avec ce transfert-là.

Et j'aimerais rappeler surtout au député du comté de Matane que la forêt est en crise depuis quelques années, que le prix du bois était tombé jusqu'à des minimums jamais vus depuis longtemps, que le prix du bois, donc, vient tout juste de remonter depuis quelques semaines. Donc, depuis quelques semaines, effectivement, les industriels, qui sont, en fin de compte, les tenants de la solution et de la clé du fameux rapport Genest, qui est, en fin de compte, un rapport recommandant la rationalisation et une répartition la plus équitable possible du travail du bois sur le territoire de la Gaspésie, bien ces industriels-là, aujourd'hui, sont beaucoup plus prêts que ce qu'ils étaient il y a quelques semaines.

Si on revient à l'Internet haute vitesse, je trouve intéressantes les lettres que le président, en fin de compte, du réseau collectif a adressées à tout le monde. Et je pense qu'il faut y revenir pour que les gens comprennent bien, comprennent bien de quoi il est question. Le réseau collectif est une entreprise privée, TELUS est une entreprise privée, et ces deux entreprises-là ont une entente de service entre elles. On a entendu sur les ondes le député de Matane réclamer à hauts cris de vouloir connaître les termes de l'entente. M. le Président, je pense qu'on est encore ici, au Québec, au Canada, dans un endroit où les ententes entre entreprises sont encore confidentielles.

Ce qui était important, je pense, ce qui était important pour les citoyens, pour les Gaspésiens encore une fois, c'était de savoir quand et comment ils allaient être desservis. Et, M. le Président, l'excellente nouvelle dans le travail qui a été fait par, à la fois, la conférence régionale des élus, mais aussi le réseau collectif pour pouvoir desservir les régions, à l'heure actuelle, sans service... Et on se rappellera, ce n'est pas juste l'Internet haute vitesse qu'ils n'ont pas, ils n'ont pas non plus le cellulaire. L'excellente nouvelle, c'est que ce qui va être mis en place dans quelques semaines, très peu de semaines, ce qui va être mis en place — et Mme la ministre en a parlé — c'est une technologie qu'on appelle la technologie HSPA, qui est une technologie qui va permettre à la fois le cellulaire, à la fois le service Internet fixe dans les maisons, mais aussi le service Internet mobile. Donc, M. le Président, c'est

un petit peu une révolution chez nous. Et, si je me remémore un petit peu il y a quelques années, quand, dans la ville de Percé, nous avons démarré un service communautaire d'Internet haute vitesse, on parlait de pouvoir accéder à une technologie de cet ordre-là.

Et cette technologie, elle va nous donner quoi, M. le Président? C'est que le train, la Société du chemin de fer de la Gaspésie, vous savez, ce fameux train que la région a acquis, ce train, d'ailleurs, que l'opposition officielle veut étendre à l'ensemble de la Gaspésie — un très beau projet, peut-être quelques dizaines de milliards, mais un très beau projet, M. le Président — bien, en train, à partir du mois de juin, vous allez pouvoir avoir accès à Internet haute vitesse en roulant dans votre wagon, M. le Président.

**Le Président (M. Morin):** Merci, M. le député. M. le député de Matane, c'est moi qui vous donne la parole.

### M. Pascal Bérubé

**M. Bérubé:** Merci, M. le Président. Là, on voit bien les talents de motivateur du député de Gaspé. J'ai, malheureusement, manqué sa conférence à Sainte-Anne-des-Monts, ce n'est que partie remise.

Les gens remarqueront, M. le Président, les Gaspésiens et les Gaspésiennes qui nous écoutent par Internet ou par la télévision, que, pour défendre les consommateurs, pour défendre les citoyens, qui sont de plus en plus informés, qui sont capables de comparer les forfaits, c'est seulement l'opposition qui le fait. Alors, les députés libéraux du caucus libéral de la Gaspésie choisissent de défendre une entente secrète. Alors, dans les FIER, l'argent est public, c'est secret, on n'a pas accès. Dans Internet haute vitesse, c'est des subventions fédérales et québécoises, c'est public, on n'a pas accès. Alors, c'est comme ça que ça se passe en Gaspésie présentement. Alors, pour les entrepreneurs qui n'ont pas accès aux FIER, sachez qu'on ne sait pas qui a été nommé, comment ils ont été nommés, comment qu'ils fonctionnent. Ils ne font pas appel au CLD, j'ai confirmation de mon CLD qu'ils n'ont jamais été contactés. D'ailleurs, quand M. Bernard dit ça, c'est parce qu'il fait le rapport financier du CLD de la Haute-Gaspésie. C'est pour ça qu'il a été contacté.

Et on n'en sait pas plus sur Internet haute vitesse. À ce que je sache, j'ai regardé la liste des administrateurs du réseau collectif, ce n'est pas des hommes d'affaires, c'est des gens qui ont des fonctions publiques, des maires... Le DG du cégep de Gaspé, c'est un public. Je suis allé en appel, M. le Président, là-dessus, et soyez assuré de ma détermination pour rendre cette information publique là pour les citoyens. Il faut défendre les consommateurs ici, puis je me rends compte que je suis le seul à le faire dans ce temps-là. Alors, il faudra faire la pédagogie. J'imagine que c'est le message qu'on nous envoie, que les gens n'ont pas compris, que Marie-Claude Queenton, du comté de Gaspé, n'a pas compris, que d'autres citoyens qui m'écrivent régulièrement — on reçoit des dizaines de courriels par jour — n'ont pas compris également. Alors, merci de nous donner ça en titre de réponse aux citoyens qui attendent Internet haute vitesse. Merci beaucoup.

M. le Président, sur l'éolien, maintenant. Oui, j'avais lu les déclarations du député de Gaspé, qui souhaitait qu'on s'approprie totalement l'éolien, puis je partage avec lui la volonté qu'à terme ça soit Hydro-Québec qui puisse

en faire davantage. Des questions que j'ai eu l'occasion de poser par l'entremise des médias sur l'avenir de la filière éolienne, ça a quand même permis un développement important: Gaspé, troisième pôle dans la Baie-des-Chaleurs; il y a des entreprises, Fabrication Delta et autres; des ingénieurs, des jeunes qui sont revenus. Heureusement qu'on l'a fait, d'ailleurs, le décret, parce qu'Hydro-Québec ce n'était pas dans sa culture à l'origine. La ministre le sait, elle côtoie Hydro-Québec davantage que moi.

Pour la suite des choses, moi, j'ai trois questions. D'abord, le 30 millions qui est annoncé dans le budget du gouvernement du Québec pour les projets éoliens qui n'ont pas vu le jour, est-ce qu'elle a espoir que ça puisse aider le projet de Saint-Maxime-du-Mont-Louis avec Northland Power? Ça, ce serait ma première question. Même si je sais que ça relève en partie du MDEIE, j'aimerais l'entendre là-dessus.

● (15 h 30) ●

Deuxième question: Est-ce que les mégawatts non utilisés — il y en a quelques centaines — est-ce qu'elle s'engage à les relancer le plus tôt possible, à les relancer — j'espère qu'elle m'entend — le plus tôt possible pour favoriser la filière industrielle de l'Est du Québec? Donc, les mégawatts non utilisés, je pense, entre autres, à Cartier Énergie à Les Méchins, dans ma circonscription. C'est 150, donc ça pourrait aider notre filière industrielle.

Et, à terme, le fameux plan Nord, j'aimerais qu'on précise également quelle est la place de l'éolien dans le plan Nord. Est-ce qu'il n'y en a que pour les barrages? L'éolien, ça se passe comment? Parce qu'il faut envoyer des signaux à nos entreprises dans le domaine de l'éolien, c'est important. Même, c'est davantage la filière industrielle que les parcs qui sont intéressants.

Puis j'ai aussi une question plus technique — alors, mon collègue de foresterie, là, je vous lis ça, là — sur l'aménagement forestier. Alors: «Le printemps 2010 est...» Je vais y aller directement au coeur, hein? «Le problème est que les organisations qui les embauchent — les travailleurs forestiers, c'est ça — ne connaissent toujours pas ce moment, ni les budgets, ni le panier de travail qui leur sera offert en 2010. Le programme de mise en valeur des forêts privées est en attente d'une annonce d'enveloppe budgétaire et de sa répartition par région. Le programme d'investissement sylvicole, dont l'enveloppe avait été annoncée sur deux ans, doit aussi annoncer sa programmation et sa répartition régionale pour 2010 autant en forêt publique que privée. Le programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier, communément appelé volet II, est aussi en révision, et beaucoup de promoteurs de projets faisant appel à du financement dans ce programme veulent des réponses à leurs demandes pour pouvoir retenir les services du personnel requis à leur réalisation. Le mois de mai est critique pour s'assurer d'offrir des emplois à ceux qui sont en attente. Sinon, on peut risquer de manquer de ressources si les travailleurs décident de s'expatrier pour assurer leurs revenus ou de manquer de temps à la fin de la saison si on retarde trop le démarrage.

«Dans ce contexte — j'y arrive, ici je m'adresse aussi à la ministre des Ressources naturelles et de la Faune — pouvez-vous informer aujourd'hui les entreprises et les travailleurs en Gaspésie — forestiers — sur ces enjeux, sur votre volonté d'annoncer et mettre en place rapidement les éléments du programme qu'il manque pour permettre l'embauche et la mise au travail des ouvriers sylvicoles et des équipes oeuvrant en forêt?»

C'est une question plus technique, celle-là, sur les travailleurs forestiers. On a été interpellés beaucoup là-dessus. Et évidemment, sur l'éolien, sur les trois volets que... Mont-Louis, Saint-Maxime-du-Mont-Louis, les mégawatts non utilisés et la perspective de développement éolien dans le plan Nord. Ça va.

**Le Président (M. Morin):** Très bien. Merci, M. le député de Matane. Mme la ministre.

**Mme Nathalie Normandeau**

**Mme Normandeau:** Oui, M. le Président. Je vais commencer par les dossiers forêt. Alors, cette semaine, il y a des décisions qui vont se prendre quant aux sommes disponibles et à la répartition par région. Alors, on sera en mesure de confirmer aux différentes directions régionales de même qu'aux travailleurs les sommes dont ils disposeront. J'ai pris l'engagement que les travailleurs allaient être sur les parterres en mai. Alors, nous sommes le 17 mai, M. le Président, et l'engagement va être tenu et respecté.

Il faut comprendre que le gouvernement a un programme à frais partagés avec le fédéral, Programme d'investissements sylvicoles, et également le fonds d'aide aux collectivités, un programme qui s'est déployé, à partir de l'année dernière, sur deux ans, donc il se terminera cette année. Une enveloppe de 200 millions de dollars qui nous permet de soutenir autant les territoires qui sont en forêt publique qu'en forêt privée. Pour ce qui est du volet II, M. le Président, je tiens à rassurer les gens qui nous écoutent sur le fait que le programme sera reconduit. Il sera amputé de certaines sommes, l'effort budgétaire étant ce qu'il est. Mais ce qui est important, M. le Président, c'est d'assurer la poursuite de la mesure.

J'en profite pour, M. le Président, faire le bilan des mesures que nous avons annoncées. Et notre collègue nous interpelle sur l'éolien, l'éolien, effectivement, c'est une filière très... qui a fait la différence dans notre économie. Et au premier 1 000 MW s'est ajouté un deuxième appel d'offres, celui que notre gouvernement a lancé, de 2 000 MW. Pour nous, c'est important d'aller plus loin que ce qui avait été annoncé auparavant. Alors, au total, si vous cumulez le premier appel d'offres et le deuxième appel d'offres, les impacts, création d'emplois pour notre territoire, pour notre région, y incluant la MRC de Matane, on parle de 3 347 emplois en phase construction, 294 emplois en phase exploitation et 5 364 emplois-personnes — en fait, c'est années-personnes — en usine, pour un grand total de 9 005 emplois. Alors, c'est vraiment, M. le Président, extraordinaire, on a vraiment assisté à la naissance d'une nouvelle filière industrielle au Québec et, en particulier, en Gaspésie, dans la MRC de Matane, une filière de composantes. Et la bonne nouvelle, M. le Président, c'est que notre gouvernement a de la vision pour le secteur éolien.

Et je suis très heureuse que notre collègue m'interpelle sur le dossier du plan Nord parce qu'en commission parlementaire nous avons eu une grande révélation du député de René-Lévesque. Alors, le député de René-Lévesque nous a dit — puis vous me permettrez de le citer, il était 21 heures, le 28 avril 2010 — il nous a dit: «C'est que le plan Nord, on y croit, [et] c'est les occupants du territoire qui vont en bénéficier les premiers, puis ça va être l'ensemble de la collectivité du Québec qui va en profiter. Alors, le plan Nord, oui, on y croit...» Alors, c'est fantastique, le

Parti québécois, M. le Président, par la bouche de son député de René-Lévesque, nous a dit qu'il croyait au plan Nord. Et c'est très sage de leur part d'adhérer à cette démarche, à cette vision que nous avons choisi de déployer parce qu'effectivement bien des régions comme la Côte-Nord, le Nord-du-Québec, le Nunavik, nos amis cris et les communautés innues sont assurés d'avoir accès à de l'emploi.

Et, lorsque j'étais à Baie-Comeau dernièrement pour une allocution devant la chambre de commerce, il y a une dame conseillère municipale à Baie-Comeau qui me disait après mon allocution: Savez-vous ce que je retiens de votre présentation? C'est qu'il y a un avenir pour la Côte-Nord avec le plan Nord. Il y a un avenir pour la Côte-Nord parce que, M. le Président, on annonce un plan d'action qui va se déployer jusqu'en 2035, donc pour les 20, 25 prochaines années. Dans ce plan, on prévoit développer 300 MW additionnels d'énergie éolienne. Donc, à terme, 2015-2016, l'horizon, notre stratégie énergétique prévoyait une puissance installée en éolien de 4 000 MW. À ça va s'ajouter un 300 MW d'énergie additionnelle sur le territoire du plan Nord, c'est-à-dire sur le territoire situé au nord du 49e parallèle, et donc ça veut dire des perspectives d'emplois à long terme aussi pour la Gaspésie et pour la MRC de Matane.

M. le Président, pour ce qui est des impacts et de nos mesures...

**Le Président (M. Morin):** ...tout à l'heure.

**Mme Normandeau:** Ah! mais il me reste une minute, M. le Président.

**Le Président (M. Morin):** Oui? Ah! excusez-moi.

**Mme Normandeau:** Alors, pour ce qui est, donc...

**Le Président (M. Morin):** Ça ne va pas bien, mon affaire, ça ne va pas bien.

**Mme Normandeau:** Pour ce qui est du bilan, j'aimerais dire ceci. Les mesures de diversification économique, M. le Président, portent leurs fruits. Uniquement pour les années 2008-2009, 2009-2010, l'ensemble des mesures destinées au Fonds d'intervention stratégique régional, c'est-à-dire l'aide aux entreprises, les mesures destinées au Fonds d'aide au développement des territoires, les mesures favorisant la création d'emplois, on a réussi, au total, M. le Président, à faire naître sur notre territoire ou à maintenir 3 000 emplois pour deux années, en fait 650 emplois créés uniquement avec le Fonds d'intervention stratégique régional. Ça, c'est des nouveaux emplois qui ont permis à des entreprises soit de gérer l'expansion, de s'attaquer aux marchés d'exportation. Enfin, bref, M. le Président, c'est un bilan dont nous sommes extrêmement fiers. Et, je le répète, M. le Président, ces mesures de diversification n'existent que pour la région Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine.

**Le Président (M. Morin):** Merci, Mme la ministre. Vous m'excuserez pour tout à l'heure. M. le député de Gaspé.

**M. Georges Mamelonet**

**M. Mamelonet:** Merci, M. le Président. Bien, je reviendrai sur les propos de la ministre parce que je pense

que c'est important. Et c'est essentiel de le souligner, la Gaspésie, parce qu'on est ici aujourd'hui pour ça, on est ici pour parler de l'avenir de la Gaspésie, de l'avenir économique, social et culturel de la Gaspésie. M. le Président, la Gaspésie va beaucoup mieux que ce qu'elle allait il y a 10 ans. Et, pour une région que j'ai choisie pour y vivre, pour y fonder ma famille, j'en suis excessivement fier, M. le Président. Je suis excessivement fier du travail qui a été fait dans ces 10 dernières années, du travail qui a été fait dans les cinq dernières années en particulier, et un travail qui a fait en sorte qu'on se retrouve aujourd'hui avec beaucoup plus d'emplois, beaucoup plus d'emplois, on le soulignait tout à l'heure, des emplois où... La dernière fois qu'on pouvait recenser autant d'emplois au mois d'avril, c'était en 1980. En 1980, M. le Président, on se rappellera que le... il n'y avait aucun moratoire sur le poisson de fond, la pêche battait son plein, les usines marchaient, les papeteries marchaient toutes, les mines étaient ouvertes. Donc, après toutes ces catastrophes économiques, on se retrouve en 2010 avec plus d'emplois qu'en 1980. On se retrouve avec beaucoup plus de revenus dans les familles, M. le Président. Vous le souligniez tout à l'heure, le revenu des familles a augmenté, dans les 10 dernières années, de 30 %, M. le Président. 30 %, c'est quand même colossal comme augmentation.

Plus de monde également. Beaucoup de retours, donc beaucoup de retours dans nos régions, beaucoup de construction. Dans la construction résidentielle, dans l'ensemble... presque l'ensemble des comtés, on est en plein emploi pour ce qui est des entreprises de construction. On a même de la difficulté à trouver des entreprises de construction pour réaliser les travaux. On a effectivement, également, un retour de nos commerçants, des différents commerçants sur le territoire de la péninsule, et en particulier les vendeurs d'automobiles. Et je vous dirais que, quand on parle d'automobile en Gaspésie, évidemment on parle de développement. On se rappellera que c'est simplement tout récemment qu'on vient de mettre en place un transport collectif sur la Gaspésie-Sud, un transport collectif qui s'est d'ailleurs basé sur une réussite exceptionnelle de la MRC de La Haute-Gaspésie. Le transport collectif qui a été mis en place par les gens de la Haute-Gaspésie, donc un transport collectif qui a fait en sorte que les gens ont maintenant une mobilité sur leur territoire excessivement intéressante.

● (15 h 40) ●

Et, M. le Président, on en arrive aujourd'hui à un heureux problème, je dirais, mais un problème qui est quand même un problème assez criant, c'est un problème de manque de main-d'œuvre sur la péninsule gaspésienne. On a besoin de monde, et je profiterais de la tribune qui m'est donnée aujourd'hui pour faire en sorte de faire un petit peu de publicité sur ces emplois qui sont ouverts chez nous, sur ces emplois, des emplois de qualité. On se rappellera qu'on a quand même beaucoup d'emplois dans le domaine de la santé, par exemple, dans le domaine des services, en éducation, en industriel, en administratif, dans l'éolien, donc des emplois qui sont disponibles aujourd'hui.

Notre gouvernement a assuré, depuis plusieurs années, une formation continue en entreprise. On a profité également de la crise financière pour faire en sorte que cette crise ne soit pas... qu'on n'ait pas un résultat qui soit négatif dans cette crise-là. Et le résultat, M. le Président, est tellement positif que certaines entreprises... Et je

reviendrai sur l'entreprise dans le domaine de l'éolien LM Glasfiber de Gaspé, une entreprise qui a été soutenue pendant la crise financière par notre gouvernement, soutenue de façon excessivement efficace. On a réussi à maintenir, en fait, l'ensemble des employés au travail, mais surtout en formation. Le résultat, M. le Président, aujourd'hui, c'est que cette entreprise-là, ses ingénieurs, ses techniciens sont aux États-Unis pour apprendre aux usines américaines comment fabriquer les pales de la bonne façon, avec un prix compétitif sur les marchés. C'est ça, le résultat, M. le Président, donc ce soutien aux entreprises que nous avons effectué.

J'aimerais quand même revenir, pour la dernière minute qu'il me reste, sur, évidemment, la carte électorale et la représentativité. Et je pense qu'il faut revenir sur ce sujet-là parce que c'est un sujet d'importance. Le jour où un comté gaspésien va disparaître, ce ne sera pas demain la veille qu'on va être capables de le retrouver. Donc, il est essentiel que nous tous, Gaspésiens, que ce soit le député de Matane, que ce soit la députée de Matapédia, le député des Îles-de-la-Madeleine, la députée de Bonaventure ou moi-même comme député de Gaspé, il est essentiel que, dans ce dossier-là au moins, on continue à avoir les mêmes préoccupations et les mêmes positions qu'on avait lors de la visite de la commission.

Et, M. le Président, j'aimerais revenir de façon assez importante sur une déclaration de M. Marc-André Hudon, qui a été le président de l'association du Parti québécois du comté de Gaspé, qui demandait à ce qu'avec la réalité de la carte électorale on respecte la même réalité qui s'applique dans les provinces canadiennes. Et j'aimerais rappeler dans les 10 dernières secondes, M. le Président, qu'il n'y a pas... il y a de cela quelques jours, l'ensemble des députés ici se sont levés pour la même cause qui nous préoccupe dans la carte électorale pour la Gaspésie aujourd'hui, exactement la même chose, on s'est levés pour demander au Canada de pouvoir respecter notre représentation.

## Conclusions

**Le Président (M. Morin):** Merci beaucoup de votre intervention. Merci. Nous en sommes maintenant aux dernières interventions. Mme la ministre, vous avez 10 minutes.

**Mme Normandeau:** Ah oui! on est déjà à nos remarques finales, M. le Président?

**Le Président (M. Morin):** Oui, c'est ça.

**Mme Nathalie Normandeau**

**Mme Normandeau:** Déjà terminé, vraiment. M. le Président, bien, tout d'abord, je vais peut-être en profiter, dans mes remarques finales, pour répondre aux questions de notre collègue sur certains enjeux qui concernent la Haute-Gaspésie.

Tout d'abord, pour ce qui est de la fermeture ou à la perte des deux emplois liés au bureau de la Commission des lésions professionnelles, le préfet de la MRC Haute-Gaspésie, M. Cormier, Allen Cormier, que je salue et qui fait un superbe travail, a parlé lui-même au ministre, à notre collègue de l'Emploi et de la Solidarité sociale, et

lui a demandé de combler ces emplois par d'autres emplois qui seraient créés au centre d'appels du Régime québécois d'assurance parentale. Alors, notre collègue, M. Hamad, s'est montré ouvert à répondre à cette demande de la part de la MRC Haute-Gaspésie. Alors, M. le Président, lorsqu'on travaille en collaboration... Le préfet a réussi à instaurer un dialogue avec le ministre responsable de l'Emploi et de la Solidarité sociale, et c'est comme ça qu'on réussit à établir des ponts de communication qui peuvent être fructueux pour le futur.

Pour ce qui est de l'obstétrique, notre collègue de Matane sait très bien que le ministre de la Santé s'est montré ouvert et favorable au retour de l'obstétrique. Par contre, M. le Président, il accepte de le faire à certaines conditions. Notre collègue aura sûrement lu un communiqué émis par l'Agence de santé et de services sociaux de la Gaspésie le 5 mai dernier qui dit que le service pourra être rétabli, mais à neuf conditions.

Et ces conditions, quelles sont-elles, M. le Président? Le maintien de l'accès 24/7 à un laboratoire de biologie médicale; deux signatures d'ententes formelles de service entre les centres de santé et de services sociaux de Matane et de Rimouski; mise à jour des protocoles de soins d'ordonnance collective concernant la périnatalité; accès à un service de chirurgie 24/7; accès à un service d'anesthésie 24/7; accès aux services d'imagerie médicale 24/7; recrutement d'un minimum de deux omnipraticiens; mise à jour des connaissances et des compétences pour le personnel infirmier; et, en terminant, la mise en place d'un comité d'évaluation de la reprise des services en périnatalité.

Pourquoi, M. le Président, ces neuf conditions? Parce que notre collègue de la Santé a toujours été clair, non équivoque, ce qui prime, c'est la santé et la sécurité des femmes qui sont enceintes, et qui doivent recevoir, et qui revendiquent le service du côté de la Haute-Gaspésie, mais on ne peut pas le faire, M. le Président, en remettant en question leur intégrité physique et leur santé, leur sécurité. Dans ce sens, nous travaillons en étroite collaboration avec les autorités du Centre de santé et de services sociaux de la Haute-Gaspésie pour qu'on puisse vraiment s'assurer d'avoir un service d'obstétrique qui réponde aux plus hauts standards en la matière au Québec. Ça, c'est une chose.

L'autre chose, pour ce qui est de Northland Power, j'aimerais le rassurer sur le fait que le 30 millions annoncé par notre collègue des Finances, ce 30 millions sera géré par le ministère du Développement économique. C'est une aide qui va se déployer sur deux ans, qui prendra la forme de garanties de prêt. Alors, on s'emploie, dans les dernières discussions avec Northland Power, à avoir une entente qui puisse satisfaire l'ensemble des parties. Moi, je demeure confiante qu'on va en arriver à une entente, M. le Président.

En terminant, pour les six minutes qu'il me reste, j'aimerais, M. le Président, vous dire que notre région — et c'est le message que mon collègue de Gaspé et moi-même souhaitons envoyer aujourd'hui — la Gaspésie, M. le Président, se porte mieux. La Gaspésie est plus souriante qu'elle ne l'a été par le passé, et je m'appuie sur deux articles écrits par le même journaliste que citait le député de Matane, M. Gilles Gagné. En février 2009, dans *Le Soleil*, M. Gagné écrivait un article qui s'intitulait *La région tire son épingle du jeu*. Il disait: «La diversification des activités rend la région moins vulnérable aux secteurs

qui dominaient il y a quelques années.» Donc, on parle des secteurs traditionnels.

Dans Le dernier *Spec*, M. le Président, où toujours M. Gagné écrit — et c'est dans l'édition de la semaine passée — on dit: «Official stats indicate that the Gaspesian economy is on the rise.» Et, dans l'article, on réfère à tous les progrès que fait notre économie depuis un certain temps. Et ça, c'est fondamental, M. le Président, parce que notre collègue de Matane peut s'employer à citer des statistiques d'il y a 10 ans, mais la réalité actuelle fait en sorte qu'elle est factuelle, elle ne peut pas être contestée, M. le Président. C'est qu'on... il y a plus d'emplois en Gaspésie qu'il n'y en a jamais eu. Et, comme mon collègue de Gaspé l'a indiqué, il faut revenir à la fin des années quatre-vingt pour constater pareille activité sur le marché de l'emploi en Gaspésie.

Et, pour tous ceux et celles qui nous occupent et qui se questionnent sur leur avenir, il y aura 8 600 nouveaux emplois de disponibles d'ici 2013 en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine. Quelle formidable opportunité de venir, M. le Président, soit refaire sa vie ou de changer son mode de vie. Parce que la région est très accueillante, on a une qualité de vie qui est absolument formidable. Entre mer et montagne, M. le Président, vous allez retrouver vraiment des éléments qu'on ne retrouve nulle part ailleurs.

Je ne peux compléter cette présente intervention et ma dernière... en parlant, comme mon collègue député de Gaspé l'a fait, de la carte électorale. C'est un enjeu qui est fondamental et que... Et ça peut peut-être déplaire à notre collègue de Matane, M. le Président, mais on n'a pas fini d'en parler parce qu'on n'a pas eu les réponses satisfaisantes aujourd'hui. Dans une entrevue que notre collègue accordait récemment, le 11 mai 2010, du côté de Rimouski à Éric Gagnon sur l'enjeu de la carte électorale, le député de Matane disait... Il dit: «Chose certaine, en tout cas, pour ce qui est de mes collègues et moi, on continue avec le mandat qu'on nous a donné le 8 décembre 2008.» Parce que, là, l'animateur le questionnait sur le financement des partis politiques et surtout la carte électorale, et le député de Matane de conclure: «Et puis on fera face à la musique, là, si les comtés devaient changer.»

Donc, il y a déjà, M. le Président, un signe de capitulation, là, et notre collègue bat en retraite avec une pareille déclaration. Et je pense que ça met en lumière, M. le Président, le très peu d'intérêt qu'il a à se porter à la défense de son propre comté. Et c'est très triste, M. le Président, parce qu'il faut vraiment... Puis on a insisté là-dessus comme députés, moi, et mon collègue de Gaspé, on a beaucoup insisté sur le fait qu'il faille en Gaspésie... il faut absolument se liguer. Moi, je suis prête, là... Puis on lance une invitation à notre collègue de Matane, moi et notre collègue de Gaspé, on est prêts à faire une conférence de presse ensemble, Matapédia, Matane, Gaspé, Bonaventure, pour revendiquer l'ensemble des circonscriptions telles qu'elles sont dessinées actuellement.

C'est ce qu'on propose, M. le Président. Mais, au lieu de ça, le député de Matane prend acte de la position de sa formation politique. Le Parti québécois décide aujourd'hui non seulement de larguer la Gaspésie, décide de larguer le Bas-Saint-Laurent, décide de larguer Chaudière-Appalaches. Puis l'argument qu'on invoque, M. le Président, de l'autre côté de la Chambre, c'est que les régions vont perdre leur poids politique au détriment des grands centres. Mais, M. le Président, de toute façon, on s'emploie actuellement, avec la proposition du DGE, à nous faire perdre du poids

politique. Nous, ce qu'on propose justement, c'est de maintenir le poids politique actuel en maintenant l'ensemble des circonscriptions.

Mais plus fondamentalement, M. le Président — et c'est ce avec quoi j'ai énormément de difficultés — c'est que le député de Matane, M. le Président, n'est pas en mesure de répéter ce qu'il a affirmé le 8 janvier 2008 lorsqu'il a dit: «Ce serait un bien mauvais message à envoyer à la Gaspésie de vouloir diminuer le poids politique de ce territoire» et de dire: «Quel genre de député voulons-nous? Est-ce qu'on ne devrait pas aussi augmenter le nombre de députés?»

Et, M. le Président, sa chef, le 5 juin 2008, a dit: «Une carte électorale se doit donc de prendre en considération [certes] la population, mais aussi les réalités sociologique, culturelle et économique que celle-ci connaît au quotidien. Or, [...] le DGE fait aussi abstraction de l'important sentiment d'appartenance des citoyens à l'égard de leur circonscription.» Il y a non seulement, M. le Président, le député de Matane et la députée de Matapédia qui disent une chose différente de celle qu'ils ont déjà affirmée, mais il y a également le chef de l'opposition qui se contredit elle-même avec les propos qu'elle a maintenus sur la carte électorale le 5 juin 2008. Et, à ce moment-là, la chef de l'opposition officielle manifestait le désir de conserver un Charlevoix quasi intégral, donc elle s'inquiétait elle-même de la proposition du DGE à l'endroit de la carte électorale.

M. le Président, on a une chance inespérée, comme parlementaires, d'être solidaires, d'envoyer un message clair aux régions du Québec, puis la députée de Matapédia l'a dit, elle l'a dit le 29 mai dernier: Ayez pitié de nous, nous sommes fatigués de remonter la rivière à chaque révision de la carte électorale. Le modèle du critère de la population, du 25 % est à bout de souffle, il nous faut des outils nouveaux et novateurs. M. le Président, elle proposait même une vaste réforme basée sur les principes de la territorialité humaine et du développement durable. C'est précisément ce qu'on propose comme gouvernement, c'est-à-dire qu'on sécurise l'ensemble des circonscriptions pour éviter qu'on mette nos énergies dans d'autres batailles qu'on a à livrer comme la démographie, M. le Président, comme la diversification de notre économie. Ça devient essoufflant, M. le Président, de répéter puis de ramer toujours dans la même direction pour convaincre le DGE de ne pas mettre la hache dans la carte électorale, qui causera un préjudice à la Gaspésie.

Moi, M. le Président, les arguments que je livre ici aujourd'hui, que j'ai livrés sur les ondes de Radio-Canada hier, sont les mêmes arguments que j'ai livrés en 2001, que j'ai livrés en 2008 au moment où le DGE a fait le tour du Québec puis a déposé sa carte électorale. Moi, M. le Président, je ne me contredis pas, je livre la même bataille avec les mêmes convictions que j'ai livré cette bataille-là en 2000-2001, puis c'est la même chose pour notre collègue de Gaspé parce que, M. le Président, on est conscients d'une chose, si la voix des Gaspésiens s'effrite à l'Assemblée nationale, bien c'est non seulement une perte de poids politique pour notre région, mais c'est notre capacité comme société...

● (15 h 50) ●

**Le Président (M. Morin):** Merci, madame...

**Mme Normandeau:** ...M. le Président, de faire entendre notre voix.

**Le Président (M. Morin):** Merci, Mme la ministre. M. le député de Matane, je vous rappelle que c'est moi, le président. Allez-y. Vous avez un temps de parole de 10 minutes. C'est le temps d'utiliser votre droit de parole.

**M. Pascal Bérubé**

**M. Bérubé:** Merci, M. le Président. Peut-être un retour sur une affirmation, tout à l'heure, de la vice-première ministre à l'effet qu'on a ouvert un bureau, centre d'appels pour le régime familial à Sainte-Anne-des-Monts. Dans quel contexte? Ils venaient de perdre le plus gros employeur privé de la Haute-Gaspésie, encore une fois la veille de l'élection. Ça devient une tradition en Gaspésie, ils ont annoncé ça la veille pour sauver la campagne de l'ex-député libéral qui... Finalement, ça n'a pas réussi, ça n'a pas été suffisant. D'ailleurs, je soupçonne que ça n'a pas tellement déplu tant que ça à la vice-première ministre, mais ça, c'est une autre histoire.

Et c'est dans ce contexte-là, c'est quand ils sont poussés à bout, quand il y a des manifestations... D'ailleurs, les trois dernières manifestations d'importance de citoyens de la Haute-Gaspésie face au gouvernement, 1993, 2004, 2007, assez, c'est assez, les trois fois, c'est un gouvernement libéral, M. le Président. Alors, il commence à y avoir une façon de procéder, un système, M. le Président, un système qui fait en sorte qu'on est obligé de les pousser à bout pour que ça fonctionne.

Justement, nous, on veut travailler sur l'essentiel, on veut rétablir la confiance, on veut s'assurer que les gens aient confiance en la politique, mais c'est dur de le faire dans le contexte actuel. D'ailleurs, si le gouvernement était si bon que ça en Gaspésie puis ailleurs au Québec, je pense que ça paraîtrait dans les sondages, M. le Président. Ils sont à leur plus bas depuis belle lurette. Ça aussi, c'est un taux record, ça, M. le Président. D'ailleurs, quand je disais tout à l'heure que c'est des députés qui vont quitter, ça commence à ressembler à ceux du Parti libéral en Gaspésie.

Pour la carte électorale, je rappelle encore une fois l'intention du législateur, en 2001, là, le député de Westmount—Saint-Louis le rappelle, leur préoccupation, c'était maintenir les comtés libéraux puis de dessiner la carte. Puis il dit: Bien d'accord avec la position de l'Est du Québec, ils feront leurs représentations qu'ils veulent. L'article, là, on va le rendre public, c'est très simple là-dessus, alors quatre sur 125, quatre sur 150.

Mais surtout Internet haute vitesse, j'avais des questions à poser. Les citoyens m'ont écrit, ils attendaient d'ailleurs... Plusieurs écoutent le débat, on a des réponses, on défend, là, l'entente qui est cachée puis carte électorale. Le FIER, carte électorale. La Haute-Gaspésie, carte électorale. Alors, les gens, là, quand je vais aller au Tim Hortons de Sainte-Anne-des-Monts là, je ne sais pas de quoi qu'ils vont me parler, s'ils vont me parler de la carte électorale ou s'ils vont me parler des enjeux quotidiens pour faire vivre la population de la Haute-Gaspésie. Ils vont me parler d'intégrité parce que, sur *Le Journal de Québec*, qui est disponible au Tim Hortons de Sainte-Anne-des-Monts — je salue le propriétaire, que je connais bien — ça parle régulièrement des scandales libéraux et ça parle de la commission d'enquête sur la construction.

Puis, en Gaspésie, on ne fait pas exception, M. le Président, il y a 13 municipalités qui ont adopté des

résolutions. 13, c'est quand même pas mal, qui représentent 17 000 de population. Toute la MRC de La Haute-Gaspésie au complet, la MRC, plus les huit municipalités. Puis il y en a dans le comté de Gaspé, à Murdochville, puis savez-vous où? À Percé. Depuis qu'ils ont changé de maire là, ils ont décidé de faire un virage vers l'éthique. Alors là, ils ont décidé d'adopter une résolution, eux autres aussi à Percé. Le maire, il la maintient, lui. Il n'est pas sur l'exécutif du Parti libéral de Gaspé comme la mairesse de Cloridorme, qui m'a envoyé un message disant: Ça se peut que ça dérange le gouvernement, oui. Puis là les conseillers m'ont dit: Oui, mais c'est parce qu'elle est sur l'exécutif du Parti libéral. Ça fait que, tu sais, on comprend mieux pourquoi maintenant.

Puis, quant au sud de la Gaspésie, il y a trois municipalités, Restigouche, secteur sud-ouest, Saint-Alphonse, Hope Town, puis la mairesse de Hope Town, drôlement courageuse, elle l'a dit à la radio pourquoi qu'elle a fait ça, pour rétablir la confiance de la population envers les élus. Puis la mairesse de New Richmond, elle a dit la même chose, elle a dit: Avant d'installer un code d'éthique pour les élus municipaux, vous allez faire les mêmes choses à Québec. Puis, à Québec, on l'a dit, qu'est-ce qui était acceptable, qu'il fallait que ce soit dans la transparence, qu'il ne peut pas y avoir deux maîtres, que le financement du Parti libéral est souvent drôlement impliqué dans les enjeux politiques.

D'ailleurs, la vice-première ministre, elle ne fait pas exception. On a écouté l'émission *Enquête* puis on a vu que le financement ne se faisait pas juste dans Bonaventure, M. le Président, il se faisait également sur le boulevard Saint-Laurent, à Montréal: 43 000 \$ ramassés avec presque une seule firme. Je sais qu'elle n'aime pas ça qu'on parle de ça. Elle n'a pas aimé qu'ils en parlent à CHNC, ils m'en ont parlé. Alors, ça fait partie de l'intégrité, M. le Président, et l'éthique. Et les Gaspésiens veulent une commission d'enquête sur la construction, puis plus ça va continuer, ils vont la vouloir sur d'autres choses également.

Alors, l'éthique, également en Gaspésie, il y a des gestes à poser. Je comprends que le député de Gaspé est contre une commission d'enquête sur la construction, le député des Îles-de-la-Madeleine est contre une commission d'enquête sur la construction, la vice-première ministre est contre une commission d'enquête sur la construction. Qu'ont-ils à cacher, M. le Président? On va encore plus loin. Si ça se faisait sur le financement des partis politiques, on met le nôtre en jeu là-dessus. Je vous le dis, je suis président de la campagne de financement de mon parti, on va ouvrir tous les livres. Puis, s'il y a des gens qui ont mal fait, ils se feront réprimander aussi de la même façon. Alors, ils sont contre ça, M. le Président.

Il y a des questions éthiques qui se posent, puis c'est... Il y en a eu dans les dernières années aussi. Comment expliquer que Rémi Bujold... Rémi Bujold, ce n'est pas un péquiste, M. le Président. Alors qu'il avait obtenu une fragmentation de contrat pour avoir... de 100 000 \$, j'ai la déclaration de l'ancien ministre des Ressources naturelles, il dit: Demandez à la ministre députée de Bonaventure, c'est elle qui l'a décidé, de le nommer. Ça, on n'a jamais trop fait de suivi là-dessus dans l'Est du Québec... cette question-là. Alors, c'est des questions importantes, les questions d'éthique.

Et, moi, j'aimerais ça qu'on clarifie les nominations aussi qu'on fait dans notre région. Sur le FIER, je n'ai pas

eu la réponse. Si ce n'est pas la ministre, c'est qui qui nomme? Le FIER ne veut pas nous le dire. Puis il y a d'autres personnes que j'aimerais qu'on précise sur quelle nature ils sont nommés. Je ne sais pas si la ministre connaît M. Ghislain Bourque. Alors, elle pourra peut-être nous dire dans un autre forum si c'est quelqu'un de son organisation politique. Alors, on verra ça un peu plus tard dans la saison, M. le Président. Alors, M. Bourque a eu une belle nomination. Je pense que ça aurait mérité de le faire annoncer ailleurs que dans *Le Quotidien* de Chicoutimi, ville Saguenay, où on apprend qu'il fait partie d'un comité pour nommer des juges, Alors, pas en Gaspésie. Alors, j'aimerais ça qu'on en parle pourquoi que c'est lui qui a été nommé parce qu'il n'y a personne de mon comté qui était au courant de ce concours-là. Alors, c'est une nomination d'importance, moi, je veux être capable de féliciter M. Bourque. J'aimerais ça qu'on en sache plus là-dessus. Peut-être qu'on en saura plus un peu plus tard.

Ceci étant dit, sur les enjeux qu'on avait à traiter — il y en avait plusieurs — FIER-Gaspésie, c'est important. On l'a dit, c'est des capitaux qui sont précieux, on n'en a pas tant que ça. Il faut être capable d'éclaircir les affaires, il faut que les CLD soient mis à contribution, il faut que l'argent soit disponible. Là, on n'a accès à aucune information, il y a les deux tiers de 5 millions qui sont entre les mains de personnes qu'on ne sait pas qui a nommé. Moi, je ne mets pas en question la légalité puis je ne mets pas en question les gens, contrairement à ce que la ministre a dit, qui gèrent ça, je mets en question ceux qui ont créé ce programme-là, c'est le gouvernement libéral. Il y a une différence à faire avec ça.

Sur le rapport Genest, c'est une question importante aussi. Le rapport Genest, c'est des travailleurs en forêt puis c'est des travailleurs en usine qui ont besoin de savoir c'est quoi, l'avenir de l'approvisionnement. J'accepte avec enthousiasme ce que le député de Gaspé a dit. Il s'est expliqué — c'est la première fois que j'ai son explication — sur sa déclaration à Grande-Vallée, c'était important. Sur l'éolien, je suis content d'avoir des éléments supplémentaires également. Sur Internet haute vitesse, alors là pas du tout, par exemple. Là, je considère qu'on n'a pas défendu suffisamment les citoyens. Alors, c'est des questions importantes.

C'est mon rôle de député de l'opposition. Puis on le sait que c'est difficile en Gaspésie, mais il me semble que j'ai posé des questions qui, dans bien des cas, représentent des questions qu'ils doivent se faire poser également, des questions d'intérêt public, des questions que les Gaspésiens ont. Au même titre que la députée de Bonaventure posait des questions dans l'opposition, j'en ai plusieurs. Puis elle faisait son travail également. Sur la Gaspésie, là — je pense qu'on va se mettre à les nommer pour finir avec ça — il y en a beaucoup, puis elle le faisait pour plaider pour la Gaspésie.

Mais je vais finir sur d'autres sujets parce que les autres comtés que le mien m'ont proposé des questions. Il y a les Îles puis il y a Bonaventure. Alors, je les pose en rafale, peut-être qu'on aura des réponses. Alors, toute la question des jeux...

● (16 heures) ●

**Mme Normandeau:** ...

**Le Président (M. Morin):** Un instant, M. le député de Matane.

**M. Bérubé:** Mon temps écoule...

**Mme Normandeau:** Le député de Matane me pose des questions, là, il est à ses remarques finales. Je veux dire, il faut-u être de mauvaise foi, là. Je veux dire, s'il s'attend à des réponses, je veux bien répliquer s'il me donne la possibilité de répliquer...

**M. Bérubé:** Mauvaise foi, monsieur le... Question de règlement.

**Le Président (M. Morin):** Bon. Bon.

**M. Bérubé:** Question de règlement.

**Mme Normandeau:** ...

**Le Président (M. Morin):** ...non, après...

**Mme Normandeau:** ...

**M. Bérubé:** Question de règlement.

**Le Président (M. Morin):** Excusez. Excusez. M. le...

**M. Bérubé:** Le temps m'appartient.

**Le Président (M. Morin):** ...Mme la ministre. Continuez, M. le député de Matane.

**Mme Normandeau:** ...

**M. Bérubé:** Question de règlement. J'aimerais que la ministre retire «mauvaise foi».

**Le Président (M. Morin):** S'il vous plaît, continuez.

**M. Bérubé:** M. le Président, je veux qu'elle le retire avant de continuer.

**Le Président (M. Morin):** Je m'excuse, là, continuez, M. le député de Matane.

**M. Bérubé:** Je vais m'arrêter là, je veux qu'elle retire le terme «mauvaise foi».

**Le Président (M. Morin):** Qu'est-ce que vous en pensez, Mme la ministre?

**Des voix:** Ha, ha, ha!

**Mme Normandeau:** M. le Président, ce que je dis, c'est que le député de Matane a eu deux heures pour poser toutes ses questions, alors je m'interroge sur son plan de match. Alors, les gens qui nous écoutent vont voir que c'est extrêmement partisan de sa part de s'employer à faire une pareille opération. Après ça, vous nous reprochez de ne pas avoir répondu aux questions, mais il attend au dernier 10 minutes, alors que je ne peux pas répliquer, pour poser toutes ses questions. Je vais retirer, M. le Président, mes propos.

**Le Président (M. Morin):** Merci, madame. Continuez, M. le député de Matane.

**M. Bérubé:** Ça vous honore. M. le Président... (panne de son) ...la question des... l'agence de santé nous a dit qu'il y avait un grave problème de vidéopokers illégaux sur le territoire de la Gaspésie, à proximité des bureaux de circonscription de Mme Normandeau... Puis, d'ailleurs, elle n'en a qu'un seul, à ma connaissance, bureau de circonscription, pas deux. Alors, cette question-là, il y a une question de... le jeu, l'illégalité. Pourquoi? Je suis convaincu qu'on lui fait part de cette situation-là. J'aimerais ça qu'éventuellement elle réponde pourquoi qu'il n'y a pas d'intervention là-dessus également.

Le droit de vote autochtone à Pointe-à-la-Croix, le maire Audi a dit sur les ondes de CIEU-FM qu'il n'était pas satisfait de la réponse et de la désinvolture du ministre des Ressources naturelles également.

Sur les Îles-de-la-Madeleine maintenant, la question du déficit des Îles-de-la-Madeleine, le déficit accumulé à l'hôpital atteignait près de 9 millions au 31 mars 2009. Les problèmes de gestion au CSSS remontent à plusieurs années. Ils ont débuté lorsque l'actuel député libéral des Îles était le D.G. du CSSS. Aucun plan de redressement qu'il a présenté en tant que directeur n'a fonctionné réellement. Puis, au moment de la campagne de 2008, le ministre de la Santé avait affirmé que le déficit du CSSS des Îles serait réglé par son ministère, surtout si on votait libéral, M. le Président, ce qui n'a pas été fait, évidemment. Nous savions très bien que ça ne se passe pas comme ça, qu'un ministre ne peut pas décider par-dessus les agences régionales de faire disparaître le déficit cumulé de ses institutions. Alors, je salue les gens des Îles, vous en savez maintenant davantage sur la nature de la dernière campagne aux Îles-de-la-Madeleine. Les coûts liés à l'insularité, les gens veulent en savoir davantage. L'exploration gazière, on en a appris plus, la ministre est intervenue également sur les ondes de Radio-Canada.

Mais, en conclusion, M. le Président, vous dire que notre intention est de poursuivre et de continuer de poser des questions. C'est notre rôle, comme c'était le rôle de la députée, qui le faisait avec un certain brio, d'ailleurs, quand elle était dans l'opposition. Je n'étais pas député, mais je l'écoutais, elle le faisait pour sa population. Et elle sait très bien qu'on le fait parce qu'on aime cette Gaspésie-là. Je vais essayer de finir avec une note qui va nous rassembler en disant que cette Gaspésie-là, effectivement, elle a besoin de toute l'aide, de tout le support qu'on peut lui donner. Et ce débat-là, il nous dépasse de beaucoup parce qu'il y a beaucoup de nos compatriotes qui ne sont plus dans cette région-là et qui ont besoin qu'on pose des gestes comme gouvernement, mais qui ont besoin qu'on pose les questions aussi auxquelles ils ont droit. Alors, c'est le rôle du député de l'opposition, puis c'est pour ça qu'on essaie de changer les façons de faire.

Le député de Gaspé, il dit qu'il faut envoyer un message positif. Mercredi, on va envoyer un message positif. Mercredi, on va unir la diaspora de la Haute-Gaspésie, puis je peux compter sur la présence du député de Gaspé, qui viendra à notre 6 à 8, puis je peux compter sur la présence de la ministre, qui viendra faire un tour un peu en avant-midi et en soirée. En tout cas, j'espère qu'elle viendra toujours. Et j'espère que le premier ministre pourra se libérer pour rencontrer les gens de la Haute-Gaspésie, si l'agenda le permet, et qu'on pourra ensemble continuer, de part et d'autre, comme gouvernement, pour l'instant, et comme opposition à travailler pour la Gaspésie.

Et, bientôt, peut-être qu'il y aura un changement de gouvernement, puis on l'aimera autant qu'eux, sinon plus, M. le Président.

**Le Président (M. Morin):** Merci, M. le député de Matane. Merci.

Maintenant, la commission ayant accompli son mandat ajourne ses travaux sine die.

*(Fin de la séance à 16 h 4)*